



Etablissement scolaire de Seujet & Necker

Etape n°1 : état des lieux et bilan de mobilité

Genève, juillet 2014

Plan de mobilité scolaire
Etablissement scolaire de Seujet et Necker
Etape n°1 : Etat des lieux et bilan de mobilité

ATE Association transports environnement
Bureau-Conseil
18, rue de Montbrillant
1201 Genève
022 734 70 44
www.ate.ch
www.mobilitescolaire.ch

Photos : Bureau-Conseil ATE
Genève, juillet 2014

Table des matières

ETAPE N°1 : ETAT DES LIEUX ET BILAN DE MOBILITE	1
TABLE DES MATIERES	3
AVANT-PROPOS	5
BASE LEGALE	5
CONTEXTE	6
<i>Situation du quartier</i>	6
<i>Démarches entreprises avant 2014</i>	6
<i>Accidentologie</i>	7
METHODOLOGIE	7
RESULTATS POUR L'ECOLE DU SEUJET	9
<i>Résultats questionnaires parents – enfants de 4 à 8 ans – Seujet</i>	9
<i>Résultats questionnaires parents – enfants de 9 à 12 ans – Seujet</i>	10
<i>Résultats questionnaires enfants (4 à 8 ans) – Seujet</i>	11
<i>Résultats questionnaires enfants (9 à 12 ans) – Seujet</i>	12
RESULTATS POUR L'ETABLISSEMENT NECKER	13
<i>Résultats questionnaires parents – Necker</i>	13
<i>Résultats questionnaires enfants – Necker</i>	14
RESULTATS QUESTIONNAIRES ENSEIGNANTS (SEUJET ET NECKER)	15
RESSENTIS ET COMMENTAIRES DES ENFANTS	16
RESUME DES QUESTIONNAIRES	18
FLUX DES ELEVES	19
<i>Carte des flux – Seujet</i>	19
<i>Carte des flux – Necker</i>	20
DISTANCES PARCOURUES	21
<i>Carte des isochrones – Ecole du Seujet</i>	21
<i>Carte des isochrones – Ecole de Necker</i>	22
POINTS DANGEREUX	23
<i>Carte des points dangereux – Ecole du Seujet</i>	23
<i>Carte des points dangereux – Ecole Necker</i>	23
ANALYSE DES POINTS DANGEREUX	26
PARTENAIRES DE L'ECOLE ; ITINERAIRES ET PROBLEMES SOULEVES	27
<i>Le parascolaire</i>	28
<i>Le parascolaire nous a signalé deux endroits très problématiques :</i>	28
<i>L'APESN</i>	28
ETAPE N°2 : RECOMMANDATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<i>Point n°1 : Quai du Seujet</i>	30
<i>Point n°2 : Rue de Saint-Jean à la hauteur du Chemin de Galiffe</i>	31
<i>Point n°3 : Chemin de Galiffe</i>	32
<i>Point n°4 : Place Saint-Gervais</i>	33
<i>Point n°5 : Parc Saint-Jean</i>	34
<i>Point n°6 : Quai du Seujet / Rue de la Pisciculture</i>	35
<i>Point n°7 : Quai Turrettini</i>	36
<i>Point n°8 : Rue de Saint-Jean / Rue de la Pisciculture</i>	37
<i>Point n°9 : Rue des Terreaux-du-Temple / Rue Bautte (arrêt tram)</i>	38
<i>Point n°10 : Rue de Cornavin (arrêt tram et bus)</i>	39
<i>Point n°11 : Carrefour Mme de Staël et Rue de l'Encyclopédie</i>	40
<i>Point n°12 : Axe du tram - Rue de Coutance – Rue de Grenus</i>	41
<i>Point n°13 : Rue des Ormeaux</i>	42

<i>Point n°14 : Rue De l'Encyclopédie / Rue Samuel Constant</i>	43
<i>Point n°15 : Rue Albert-Richard</i>	43
<i>Point n°16 : Rue des Terreaux-du-Temple / Place Isaac Mercier</i>	43
<i>Point n°17 : Boulevard James-Fazy</i>	44
<i>Point n°18 : Rue Malatrex / Rue Voltaire</i>	44
<i>Point n°19 : Rue Rousseau / Rue Paul-Bouchet (entrée Manor)</i>	45
<i>Point n°20 : Rue Necker / Rue Argand</i>	45
<i>Point n°21 : Rue des Terreaux-du-Temple / Rue Argand</i>	45
<i>Point n°26 : Rue Bautte / Boulevard James-Fazy (signalé également par le parascolaire)</i>	46
ANNEXES	47
<i>Commentaires des parents – Carte globale</i>	47
<i>Accidentologie - Rapport de police</i>	52

Avant-propos

Dans le courant de l'automne 2013, l'ATE a été mandatée par le Service des écoles de la Ville de Genève afin de réaliser un Plan de mobilité scolaire pour l'établissement scolaire de Seujet et Necker. Celui-ci se décline en trois parties et se déroule sur une période de 18 mois environ.

La première partie présente les habitudes de mobilité générées par et autour de l'établissement scolaire. Cette partie établit également avec précision quels sont les endroits perçus comme dangereux par les parents, les enfants et enseignants et quelles en sont les raisons.

Par la suite, l'ATE, en coordination avec les différents partenaires, étudiera les endroits posant problème et proposera des solutions concrètes. Parallèlement, et dans chaque école, des activités pédagogiques seront menées dans une ou deux classes pilotes pour sensibiliser les enfants sur le thème de la mobilité.

Base légale

L'article 19 de la Constitution fédérale garantit le « droit à un enseignement de base suffisant et gratuit ».¹ L'enseignement de base est dispensé dans les écoles infantile, primaire et secondaire. Selon une pratique courante et la jurisprudence du Tribunal fédéral en lien à cet article, l'accessibilité effective de l'école est indispensable pour garantir ce droit constitutionnel. Les collectivités sont responsables de l'accessibilité de l'école, de sa sécurité et de sa proximité. Si, d'un point de vue objectif, le chemin de l'école n'est pas acceptable, il est de la responsabilité des pouvoirs publics compétents de prendre les mesures qui s'imposent pour le sécuriser.

En outre, la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) a pour but d'établir des plans des réseaux communicants de chemins pour piétons qui se trouvent généralement à l'intérieur des agglomérations. Ces chemins, selon l'article 2 al 3, desservent et relient notamment les zones résidentielles, les lieux de travail, les jardins d'enfants et les écoles, les arrêts des transports publics, les établissements publics, etc. Les cantons et les communes ont l'obligation d'établir des plans de réseau de chemins pour piétons et d'assurer ainsi un chemin de l'école dans des conditions acceptables².

¹ Art. 19 – Droit à un enseignement de base. « *Le droit à un enseignement de base suffisant et gratuit est garanti* ». Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999 (Etat du 3 mars 2013)

² Art 2 – Réseaux de chemins pour piétons ³ « *Les chemins pour piétons desservent et relient notamment les zones résidentielles, les lieux de travail, les jardins d'enfants et les écoles, les arrêts des transports publics, les établissements publics, les lieux de détente et les centres d'achat* ». Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), du 4 octobre 1985 (Etat le 1^{er} avril 1996).

Contexte

Situation du quartier

Les établissements scolaires du Seujet et de Necker se trouvent au cœur de la ville de Genève, dans le quartier de Saint-Gervais, et comptent environ 360 enfants.

Ces écoles sont entourées par des axes routiers importants qui desservent la gare Cornavin et le centre ville, en direction de Plainpalais. Ainsi, l'établissement du Seujet est entouré de la rue de Saint-Jean, du boulevard James-Fazy et du Quai du Seujet. L'école Necker se situe entre le boulevard James-Fazy et la rue des Terreaux-du-Temple.

Les comptages routiers effectués par la DGM³ indiquent que, quotidiennement, en semaine, 22'057 véhicules traversent le pont de la Coulouvrenière en direction de Plainpalais et 16'605 en direction de la gare Cornavin. Ces voitures continuent ensuite sur la rue des Terreaux-du-Temple, rue voisine à l'établissement Necker. La rue du Temple et la place Isaac-Mercier sont également des axes importants qui permettent aux automobilistes de se rendre sur la rue de Lyon. C'est à cet endroit que les enfants transitent entre les deux écoles.

La mise en service du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) a fait émerger de nouvelles situations de conflit entre piétons et transports publics dans la rue de Coutance et la place Saint-Gervais. De nombreux travaux réalisés entre la rue Bautte et le Boulevard James-Fazy ont fait surgir de nouveaux problèmes.

Démarches entreprises avant 2014

L'Association des parents d'élèves de Seujet et Necker (APESN) est très active concernant la sécurité du chemin de l'école depuis 2008. Plusieurs démarches ont déjà été entreprises, tout spécialement en ce qui concerne :

- Angle entre la rue Grenus et la rue de Coutance : chemin le plus court pour les enfants à partir de la 5P, cet itinéraire est également celui du tram qui à cet endroit ne peut pas freiner.
- Rue Grenus, seule sortie possible pour les véhicules sortant du parking de Manor. Les enfants profitent du feu vert des voitures pour traverser. Pétition des parents pour l'installation d'un feu piéton.
- Quai Turrettini : les livraisons et le stationnement de camions devant l'hôtel Mandarin obligent les enfants à marcher sur la route.
- Rue de la Pisciculture : demande de zone 30 ou de kit école pour réguler le trafic à proximité de l'école du Seujet.
- Rue des Ormeaux : petite ruelle en cul de sac qui mène à l'école du Seujet mais qui est encombrée de voitures et scooters.

Ces différents éléments seront traités lors de l'analyse des points noirs, et des discussions approfondies seront menées avec le groupe de travail (parascolaire et APESN).

Depuis 2013, un parcours futé mène les enfants de la rue Grenus à l'établissement du Seujet.

³ SITG, Le territoire genevois à la carte, disponible sur :

http://ge.ch/carte/pro/?mapresources=PLAN_TPG%2CMOBILITE%2CMOBILITE_ESPACE_ROUTIER

Accidentologie

Selon les données statistiques fournies par la Direction de la Police⁴ pour les établissements scolaires du Seujet et de Necker, les deux écoles primaires sont situées dans les sous-secteurs statistiques Seujet et James Fazy et sont adjacentes aux sous-secteurs de Saint-Gervais-Temple et Saint-Gervais-Les Bergues.

Ces deux écoles sont insérées dans un contexte très urbain qui comptabilise un grand nombre d'accidents de la circulation :

entre 2006 et 2013, 1895 accidents et accrochages ont eu lieu dans ces sous-secteurs. En affinant la recherche (jours de semaine ; entre 7h et 17h ; avec mots-clés piéton, école, cycliste, blessé), la Police indique que 34 accidents ont causé des blessés et impliqué des piétons et 29 accidents ont impliqué des cyclistes. Deux de ces accidents concernent des enfants; une chute à vélo à l'intérieur du Parc Saint-Jean et une collision entre un cycliste et un père et son enfant, sur un passage piéton, à la rue Rousseau.

Autour des écoles directement, aucun accident n'est à signaler dans les rues de la Pisciculture et des Ormeaux. La circulation dans la rue Necker est très entravée pour les véhicules et la seule possibilité d'y parvenir est la rue Argand, limitée à 20 km/h. Selon le rapport statistique, le danger vient potentiellement de la rue des Terreaux du Temple où 5 accidents avec blessés ont eu lieu, dont 3 impliquant des piétons.

Ces données statistiques amènent la police à souligner que, du point de vue de l'accidentologie, ces écoles situés au cœur de la ville sont en définitives sûres pour les enfants qui y sont scolarisés.

Méthodologie

L'enquête effectuée permet d'identifier les habitudes de déplacements des élèves, relever les points dangereux sur les cheminements vers l'école et visualiser les trajets domicile-école de la majorité des élèves. Pour ce faire, un questionnaire a été distribué en novembre 2013 à tous les élèves, parents et enseignants des deux écoles

A l'école du **Seujet**, 268 questionnaires enfants ont été distribués et 237 questionnaires valables ont été retournés (taux de retour de 88%, dont 8 questionnaires mal remplis). 194 questionnaires parents, dont 10 mal remplis, nous sont revenus en retour (taux de retour de 72%).

A l'école de **Necker** (enfants entre 4 et 8 ans), 73 questionnaires enfants et parents ont été distribués. Sur ces 73 questionnaires, 69 questionnaires enfants valables ont été retournés (taux de retour de 95%) et tous les questionnaires parents ont été rendus.

Certains questionnaires ont été partiellement ou mal remplis (plusieurs cases cochées alors qu'une seule réponse était attendue). Ces derniers ont donc été traités à part, selon les informations contenues, mais sont utiles dans la phase de détection des points

⁴ Rapport réalisé par Madame Helga Unterlerchner, service d'analyse stratégique, suite à une demande effectuée auprès de Madame Monica Bonfanti, Cheffe de la Police.

potentiellement dangereux sur le chemin de l'école.

Peu de questionnaires enseignants ont été retournés (12 sur les 30 distribués, soit un taux de retour de 40%).

L'analyse des questionnaires donne une image précise des déplacements et des problèmes qui jalonnent le chemin des écoliers et nous permettent d'obtenir les informations suivantes :

- le mode de déplacement des enfants pour se rendre à l'école
- si les enfants se rendent seuls, avec d'autres camarades ou accompagnés d'adultes
- la durée moyenne du trajet effectué
- l'itinéraire le plus fréquemment utilisé
- les principaux problèmes identifiés par les parents

Ces informations sont complétées par des entretiens avec les principaux partenaires de l'école (directeur, enseignants, maison de quartier, parascolaire, APE).

Pour traiter les résultats des questionnaires, nous avons utilisé la base de données du système d'information du territoire à Genève (SITG) et avons créé trois cartes thématiques (logiciel ArcGIS):

- **Carte de flux des élèves:** présente les déplacements des élèves entre la maison et l'école
- **Carte des isochrones :** indique le temps de parcours – à un rythme d'enfant – pour se déplacer dans un périmètre autour de l'école
- **Carte des points dangereux:** indique les points jugés dangereux sur le chemin de l'école, en tenant compte du nombre d'occurrences. Chaque école possède sa propre carte et une carte finale regroupe tous les points considérés comme dangereux

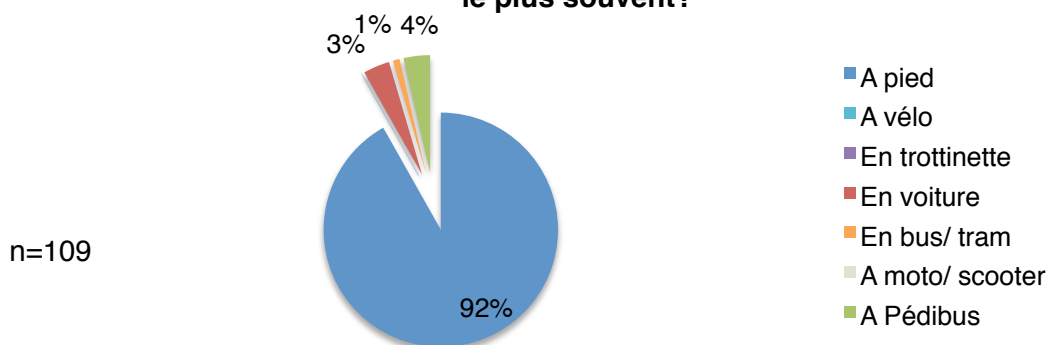
L'étude est complétée par les données statistiques sur l'accidentologie fournies par la Direction de la Police (voir page 3) et par les flux de trafic aux alentours de l'école transmis par la Direction Générale des Transports (voir analyse des points considérés comme dangereux).

Résultats pour l'école du Seujet

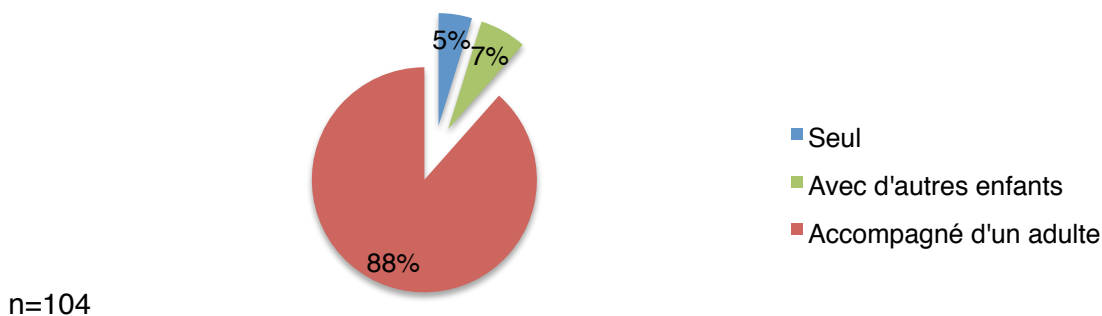
Résultats questionnaires parents – enfants de 4 à 8 ans – Seujet

96% des enfants de 4 à 8 ans vont à l'école du Seujet à pied. Ils sont généralement accompagnés d'un adulte, par crainte de mauvaises rencontres ou parce que le chemin est jugé non adapté aux enfants piétons. Le risque de mauvaises rencontres concerne tout particulièrement la présence de dealers le long des quais et dans le parc ainsi que la présence de marginaux sur le chemin de Galiffe. La durée moyenne du trajet est de 8 minutes.

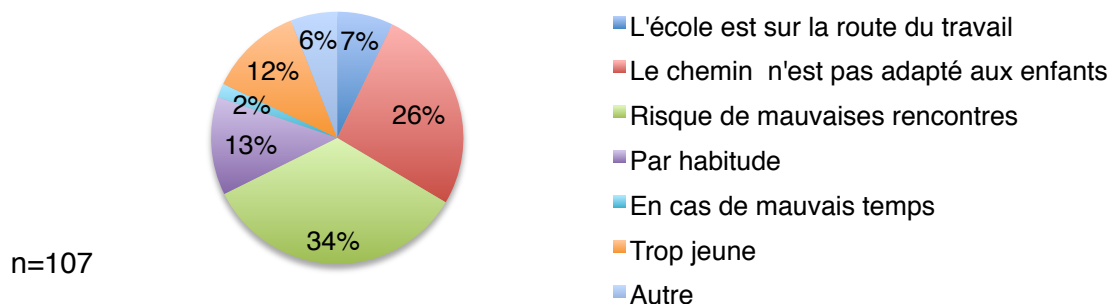
Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



Votre enfant va à l'école le plus souvent...



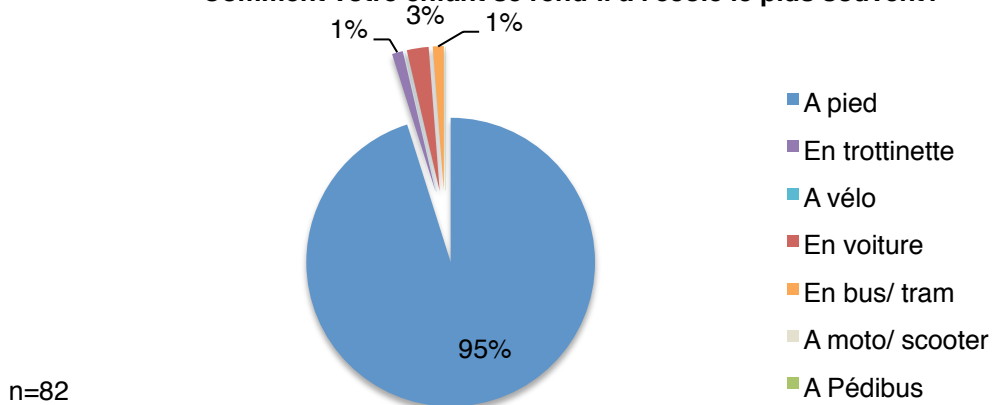
Vous accompagnez votre enfant parce que...



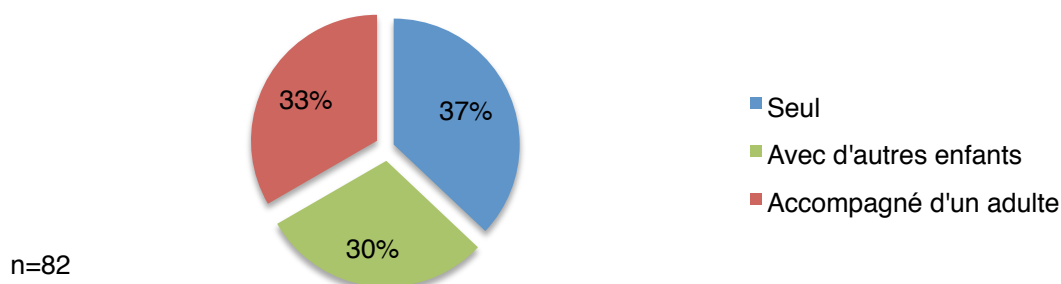
Résultats questionnaires parents – enfants de 9 à 12 ans – Seujet

95% des plus grands vont également à pied à l'école. 1/3 d'entre eux est toujours accompagné. Dans cette tranche d'âge, les principales raisons évoquées sont le risque de mauvaises rencontres (dealers essentiellement) et l'habitude. La durée moyenne du trajet est de 8 minutes.

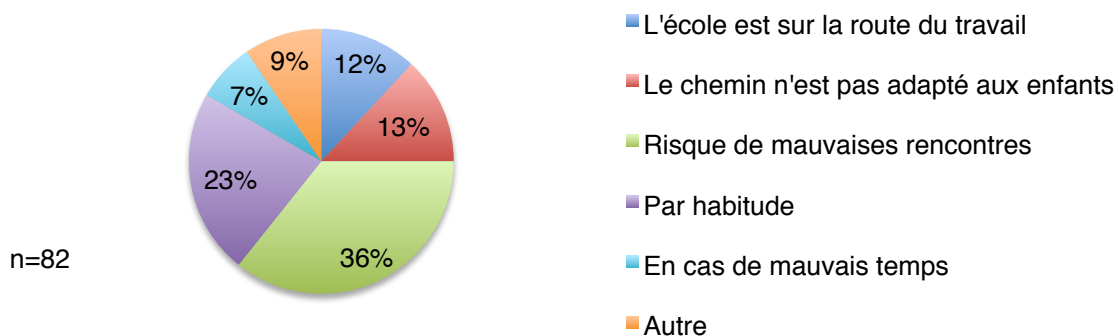
Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



Votre enfant va à l'école le plus souvent...



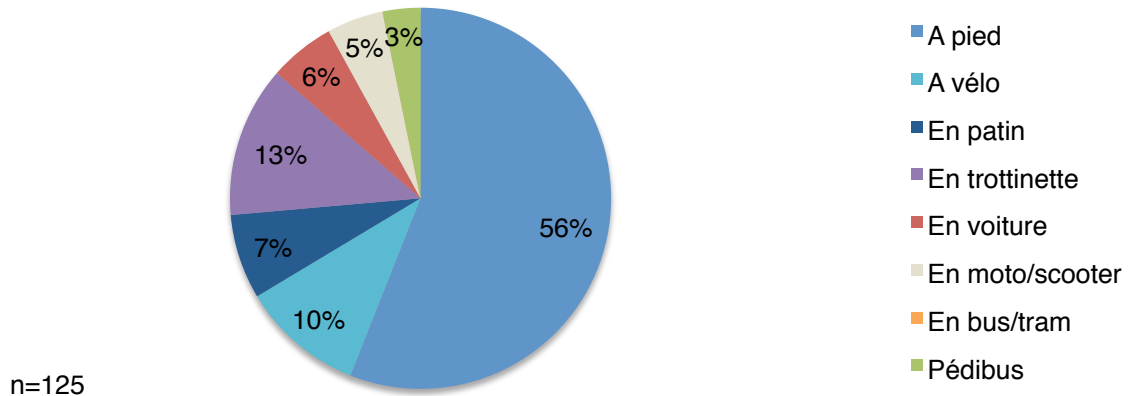
Vous accompagnez votre enfant parce que...



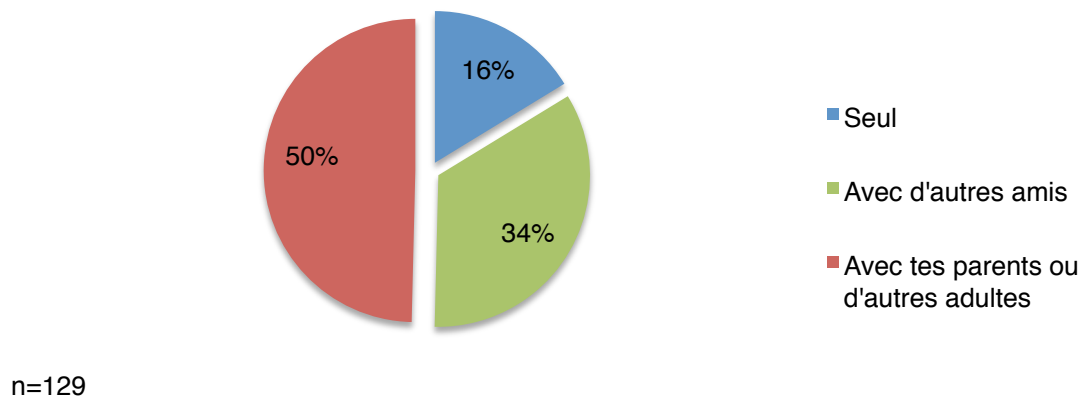
Résultats questionnaires enfants (4 à 8 ans) – Seujet

Les enfants aiment aller à l'école à pied, trottinette, patins ou vélo. Seuls 6% souhaitent aller en voiture. Encore petits, ils sont une moitié à vouloir être accompagnés par leurs parents. Cependant, plus d'un tiers voudrait se rendre à l'école avec des amis.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



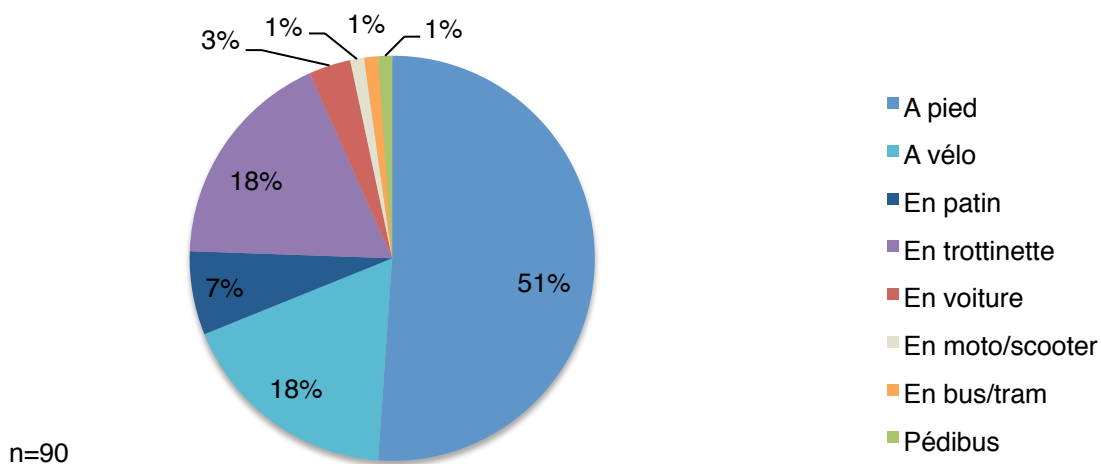
Accompagné ou seul : comment préfères-tu aller à l'école?



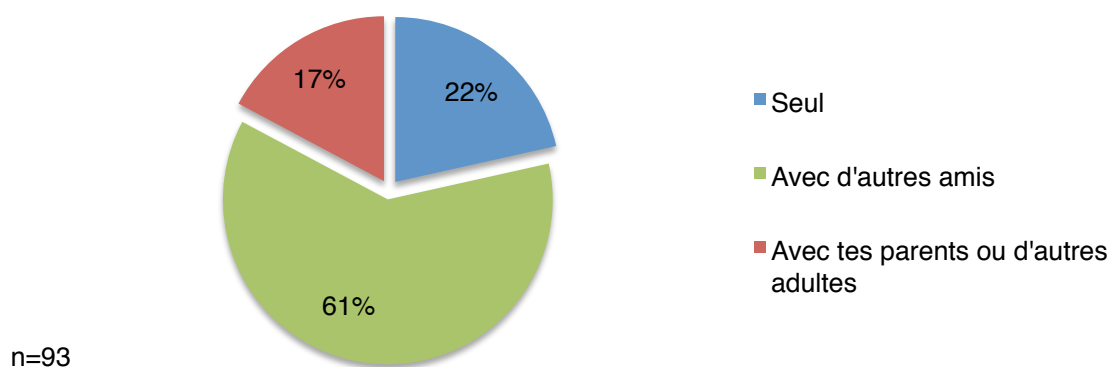
Résultats questionnaires enfants (9 à 12 ans) – Seujet

Les plus grands sont nombreux à avoir envie de se déplacer en trottinette, patins ou vélo (43%). La moitié souhaite venir à pied. Pour ce qui est de l'accompagnement, les 9-12 ans sont près de 2/3 à avoir envie de faire le chemin entre amis.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



Accompagné ou seul : comment préfères-tu aller à l'école?

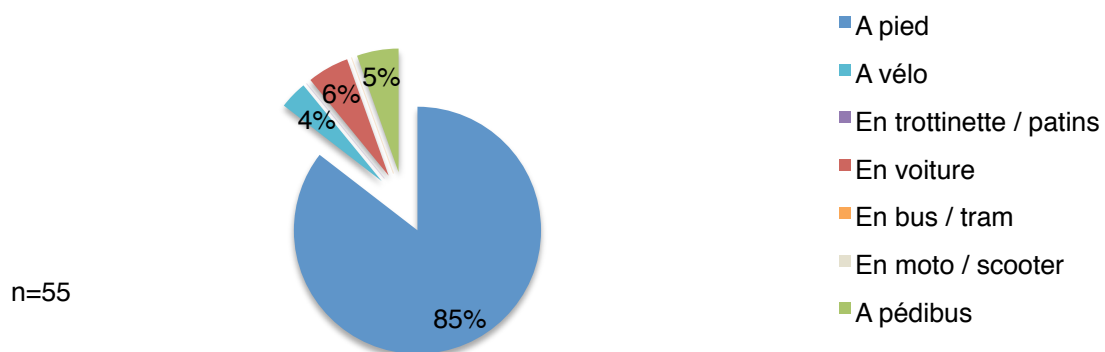


Résultats pour l'établissement Necker

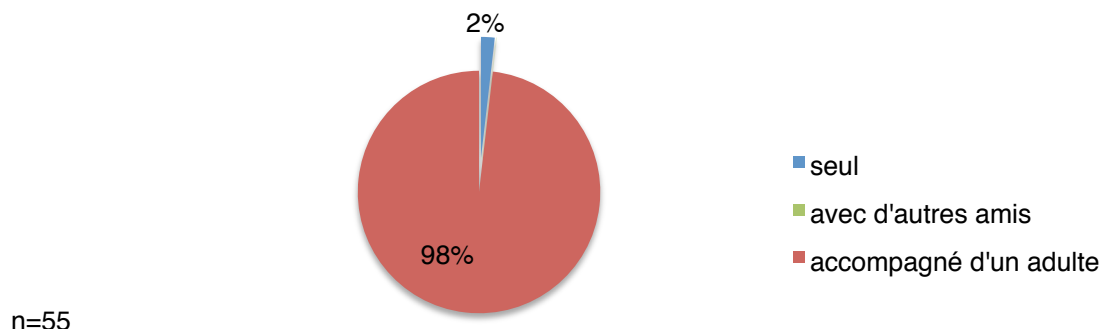
Résultats questionnaires parents – Necker

90% des enfants de l'école de Necker se rendent à pied à l'école. Ils sont presque tous accompagnés d'un adulte (98%) et cela se justifie principalement par un chemin non adapté aux piétons, un risque de mauvaise rencontre, et par le fait qu'ils sont encore trop jeunes pour se rendre seuls à l'école. La durée moyenne des trajets est de 5,4 minutes.

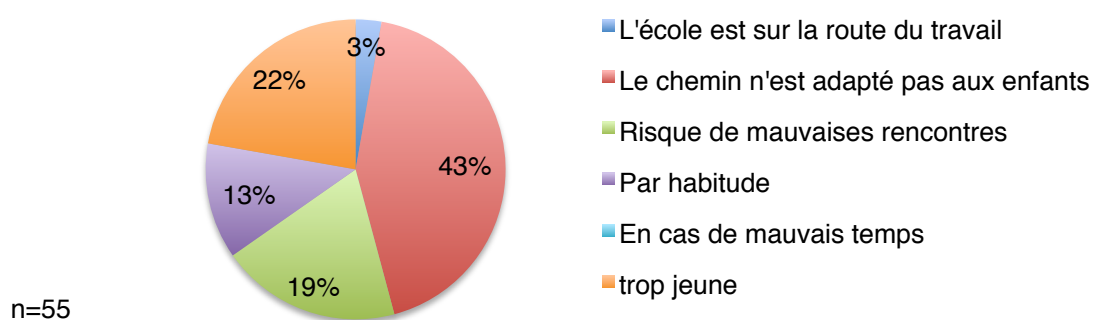
Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



Votre enfant va le plus souvent ...



Vous accompagnez votre enfant parce que...

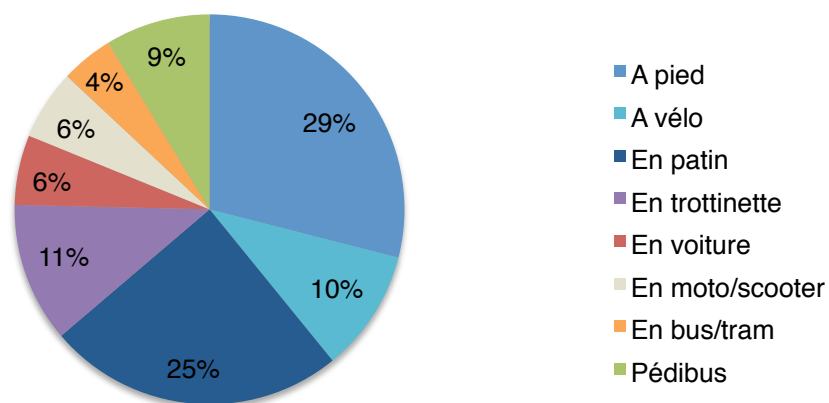


Résultats questionnaires enfants – Necker

Les enfants semblent apprécier la mobilité douce. Bien qu'ils soient 16% à désirer se rendre à l'école en voiture, bus, tram ou moto, 46% aimeraient pouvoir y aller en trottinette, vélo ou patins à roulette. Les 29% restant disent préférer y aller à pied.

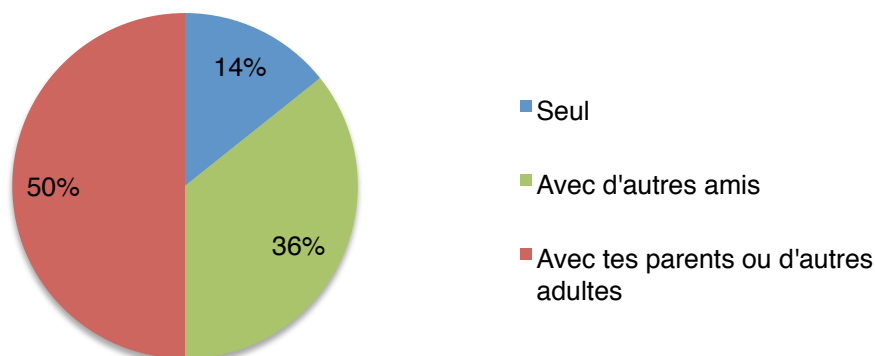
La moitié des enfants de l'école Necker aimerait se rendre à l'école avec leurs parents. Néanmoins, 36% voudraient y aller avec des amis, ce qui ne semble jamais être le cas selon les réponses fournies par les parents.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



n=69

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?

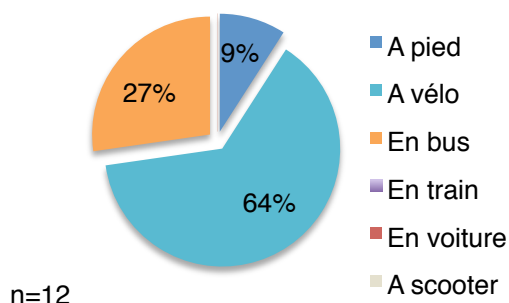


n=69

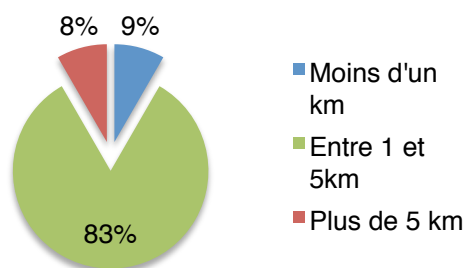
Résultats questionnaires enseignants (Seujet et Necker)

Peu de questionnaires enseignants nous sont parvenus en retour (12 sur 30 distribués). Les enseignants parcourent généralement entre 1 et 5 km pour se rendre à l'école et se déplacent à vélo (64%), bus (27%) ou à pied. Ils n'ont pas de place de parc à disposition proche de l'école et plusieurs enseignants souhaitent pouvoir disposer d'un parking à vélo proche de l'école, pour éviter les dépravations.

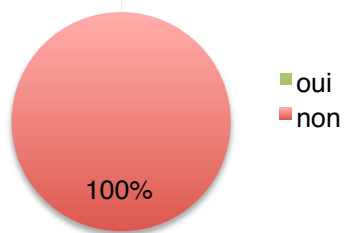
Avec quel moyen de transport venez-vous à l'école le plus souvent?



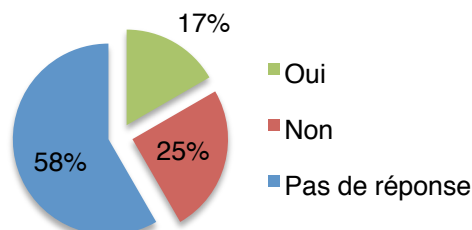
Quelle est la distance parcourue?



Utilisez-vous un place de parking?



Si vous êtes motorisé, seriez-vous à choisir un autre mode de transport?



Résumé des questionnaires

La première constatation qui s'impose lors de l'analyse des questionnaires est que la quasi-totalité des élèves, tous âges confondus, vient à pied à l'école. Les élèves résident généralement à proximité des écoles, ceux de l'établissement du Seujet mettent en moyenne 8 minutes pour s'y rendre, et ceux de Necker 5 minutes.

Les enfants les plus jeunes, entre 4 et 8 ans, sont presque toujours accompagnés par leurs parents (88% au Seujet et 98% à Necker). Les parents estiment, d'une part, qu'ils sont trop jeunes, et d'autre part, que le chemin n'est pas adapté aux enfants piétons (trafic, manque de patrouilleuse, tram, confusion dans les traversées). De plus, les parents craignent que les enfants fassent de mauvaises rencontres (présence de dealers dans le parc St-Jean, le long du Quai du Seujet ou sur le Chemin de Galiffe).

Les enfants plus grands, de 9 à 12 ans, sont environ un tiers à être encore accompagnés par un adulte, à 36% en raison de la crainte de mauvaises rencontres. Près d'un quart des parents continuent d'accompagner leur enfant par habitude.

Lorsqu'on interroge les enfants, ils montrent tous l'envie de se déplacer à pied, trottinette, vélo ou patins à roulette. Une moitié des enfants de 4 à 8 ans souhaitent se rendre à l'école avec leurs parents, alors que presque tous le font effectivement. Deux tiers des plus grands montrent eux l'envie d'aller à l'école avec leurs amis et seulement 17% aimeraient s'y rendre accompagnés de leurs parents.

Les enseignants, quant à eux, parcourent entre un et cinq kilomètres pour arriver au centre scolaire et viennent généralement à pied ou à vélo.

Flux des élèves

Carte des flux – Seujet

Les enfants qui vont à l'école du Seujet mettent en moyenne 8 minutes pour s'y rendre. Les voies d'accès principales à l'école sont :

- Chemin de Galiffe (enfants provenant de la rue de l'Encyclopédie)
- Rue du Mandement (enfants provenant de la rue Jean-Dassier, rue Voltaire)
- Quai Turrettini (enfants provenant de Saint-Gervais)
- Quai du Seujet
- Rue des Terreaux-du-Temple

La carte ci-dessus illustre les flux des enfants allant à l'école à pied, vélo ou trottinette. Chaque tronçon représente le nombre d'enfants qui y passe. Plus le flux est important, plus les traits de couleurs s'épaississent et deviennent rouges. Ainsi, par exemple, entre 32 et 48 enfants empruntent le Quai Turrettini ou le Chemin de Galiffe.

Cette carte est réalisée sur la base des itinéraires tracés par les parents sur la carte fournie au dos de leur questionnaire. Sur les 194 cartes retournées par les parents, 167 ont pu être utilisées pour réaliser ces cartes des flux (soit 87% des cartes).

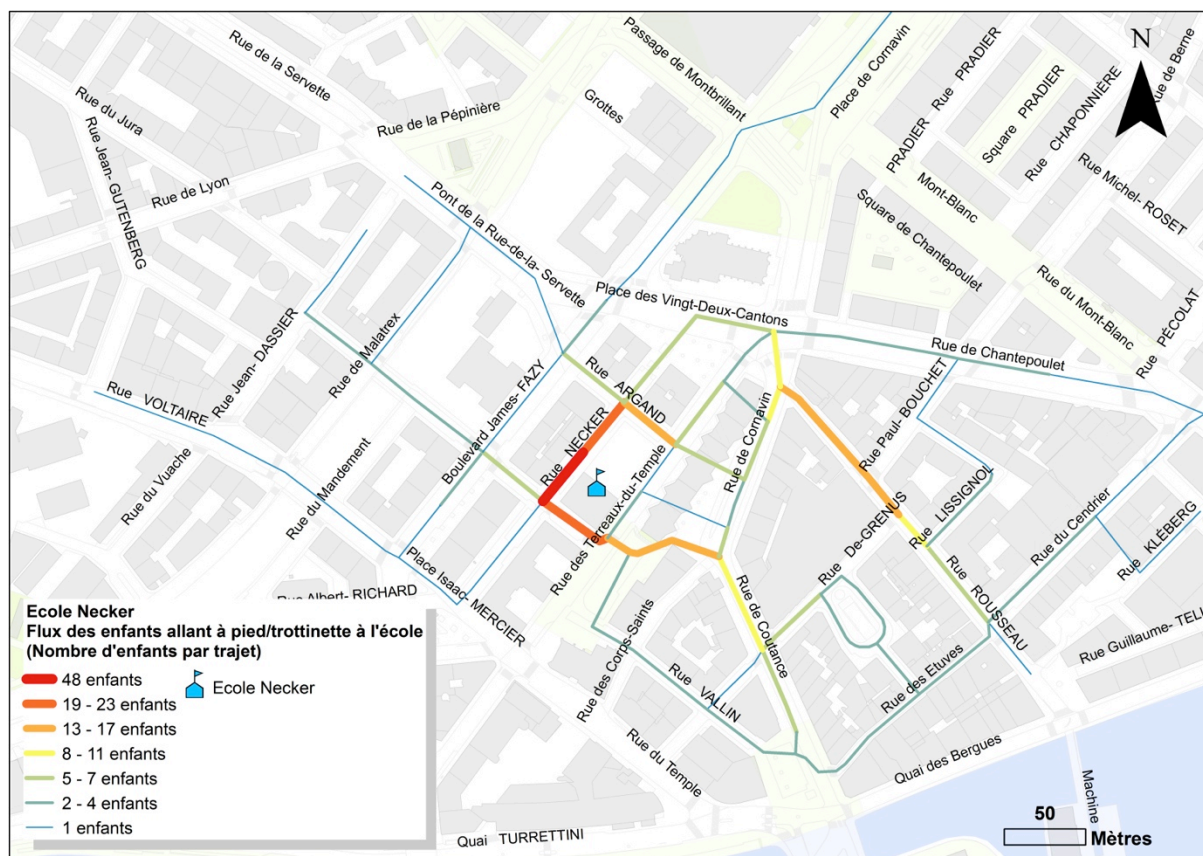


Carte des flux – Necker

A Necker, les enfants mettent en moyenne 5 à 6 minutes pour arriver à l'école. Les itinéraires principaux sont :

- Rue Bautre (enfants provenant du côté nord du Boulevard James-Fazy)
- Rue Argand
- Place Simon Goulard (enfants provenant de la rue de Coutance et la place Saint-Gervais)
- Rue Cornavin (enfants provenant de la rue Rousseau et de la rue Chantepoulet)

Cette carte est réalisée sur la base des itinéraires tracés par les parents sur la carte fournie au dos du questionnaire parents. Sur les 73 cartes retournées par les parents, 46 ont pu être utilisées pour réaliser ces cartes des flux (soit 63% des cartes).

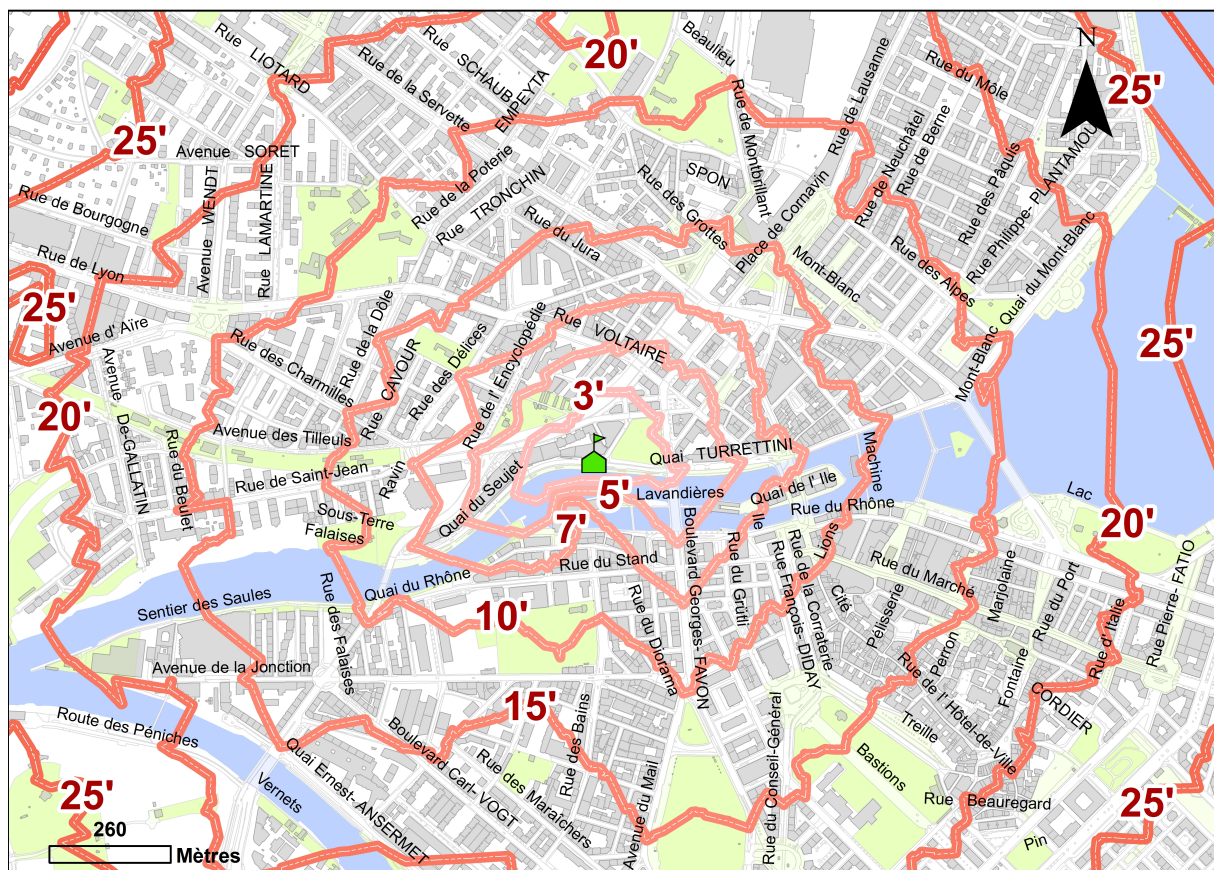


Distances parcourues


Les deux cartes ci-dessous montrent le temps de parcours, à un rythme d'enfant, pour se déplacer dans un périmètre autour de l'école (vitesse moyenne d'un enfant 65m par minute⁵). Ces cartes mesurent la trajectoire la plus directe, mais empruntant des itinéraires existants, sans tenir compte des arrêts, des passages-piétons et des obstacles de la rue.


Les cartes des isochrones sont utiles pour sensibiliser les parents aux courtes distances à parcourir, à pied, pour rejoindre les différents points principaux de la ville de Genève.

Carte des isochrones – Ecole du Seujet



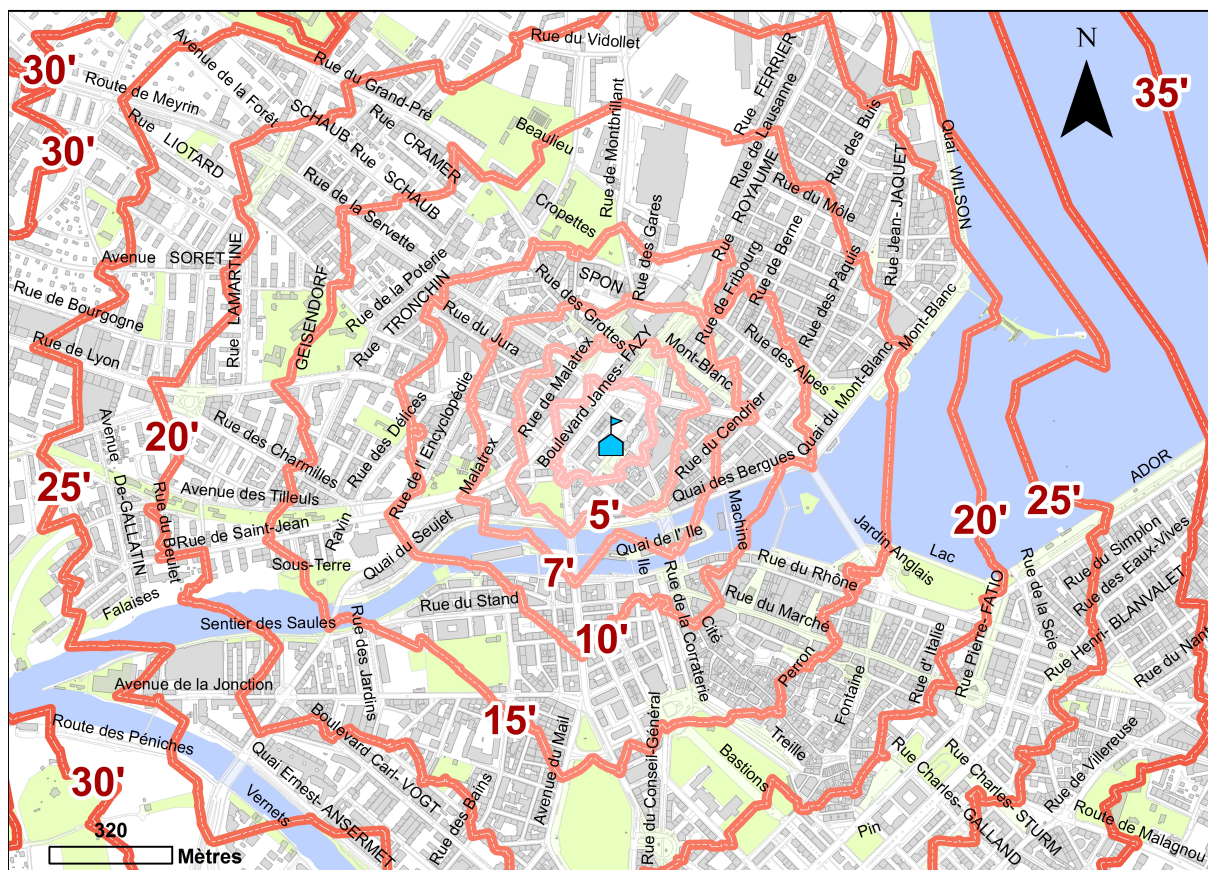
Ecole du Seujet Carte des isochrones

 Ecole du Seujet

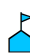
 Durée de déplacement à pied d'un enfant depuis l'école du Seujet (minutes)


⁵ David, K., Sullivan, M., (2005). Expectations for walking speeds : standards for students in elementary schools. *Pediatric Physical Therapy*, p 120-127.

Carte des isochrones – Ecole de Necker



Ecole Necker
Carte des isochrones

 Ecole Necker

 Durée de déplacement à pied d'un enfant depuis l'école Necker (minutes)

Points dangereux

Carte des points dangereux – Ecole du Seujet

L'analyse des questionnaires parents nous a permis d'identifier 56 points dangereux sur le chemin de l'école du Seujet (voir carte ci-après).

Les 7 points principaux sont :

- cité 34 fois : Quai du Seujet, présence de dealers et sortie de garage
- cité 27 fois : Rue de St-Jean, traversée dangereuse en raison du trafic important
- cité 24 fois : Chemin Galiffe, mal fréquenté (dealers, toxicomanes, etc)
- cité 17 fois : Place de Saint-Gervais, passage du tram, trafic important
- cité 14 fois : Quai du Seujet / Rue de la Pisciculture, trafic important
- cité 13 fois : Quai Turrettini, sortie parking et livraisons Hôtel Mandarin
- cité 13 fois : Parc Saint-Jean, mal fréquenté (dealers)
- cité 11 fois : Rue de la Pisciculture / Rue de St-Jean, trafic important

Les parents déplorent principalement la présence de dealers, toxicomanes à proximité de l'école (Quai du Seujet, Chemin de Galiffe, parc St-Jean) et le fort trafic provenant de la rue de St-Jean. Selon eux, la présence d'une patrouilleuse serait nécessaire à certains endroits clés du chemin de l'école.

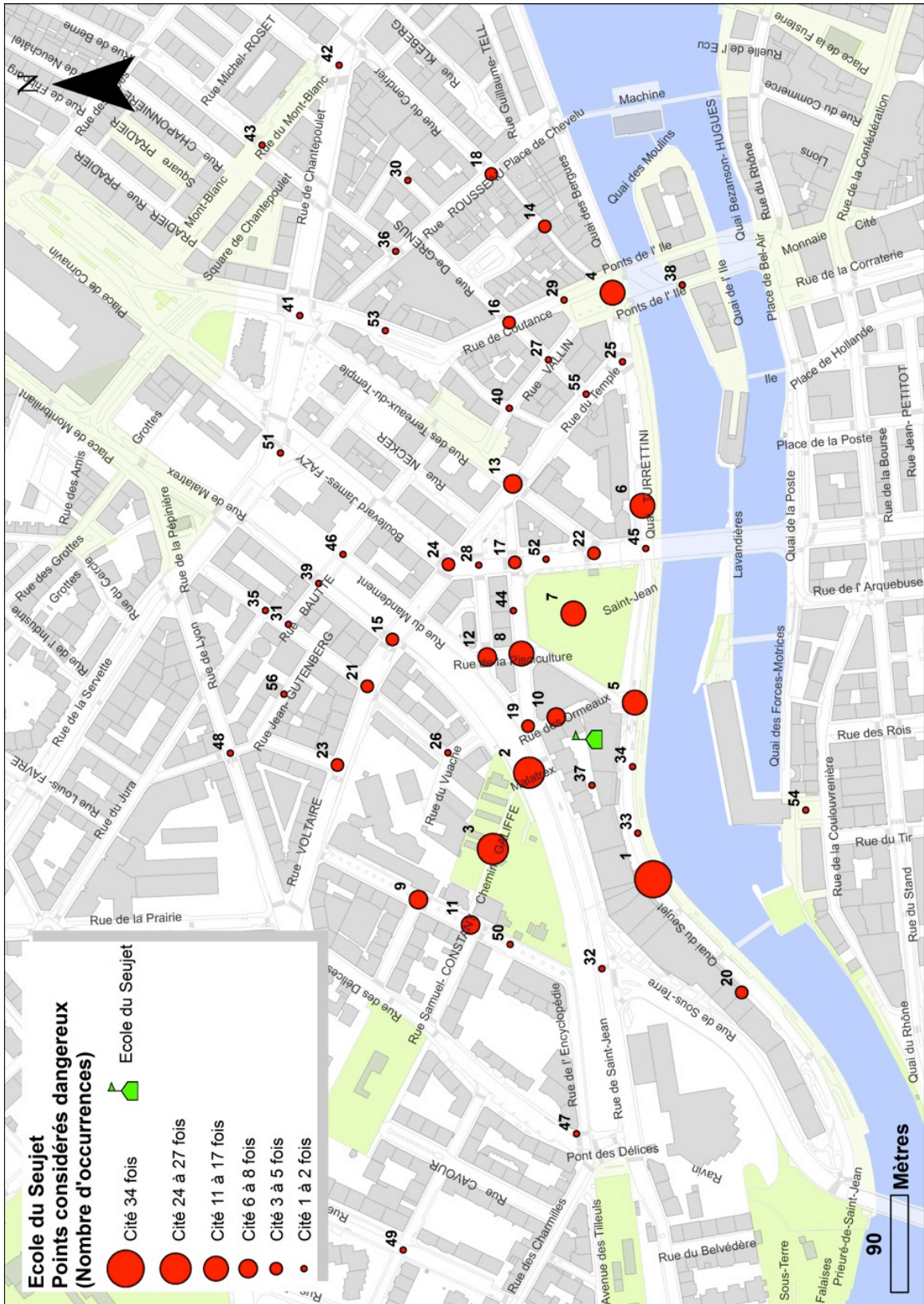
Carte des points dangereux – Ecole Necker

L'analyse des questionnaires parents nous a permis d'identifier 27 points dangereux sur le chemin de l'école Necker (voir carte ci-après).

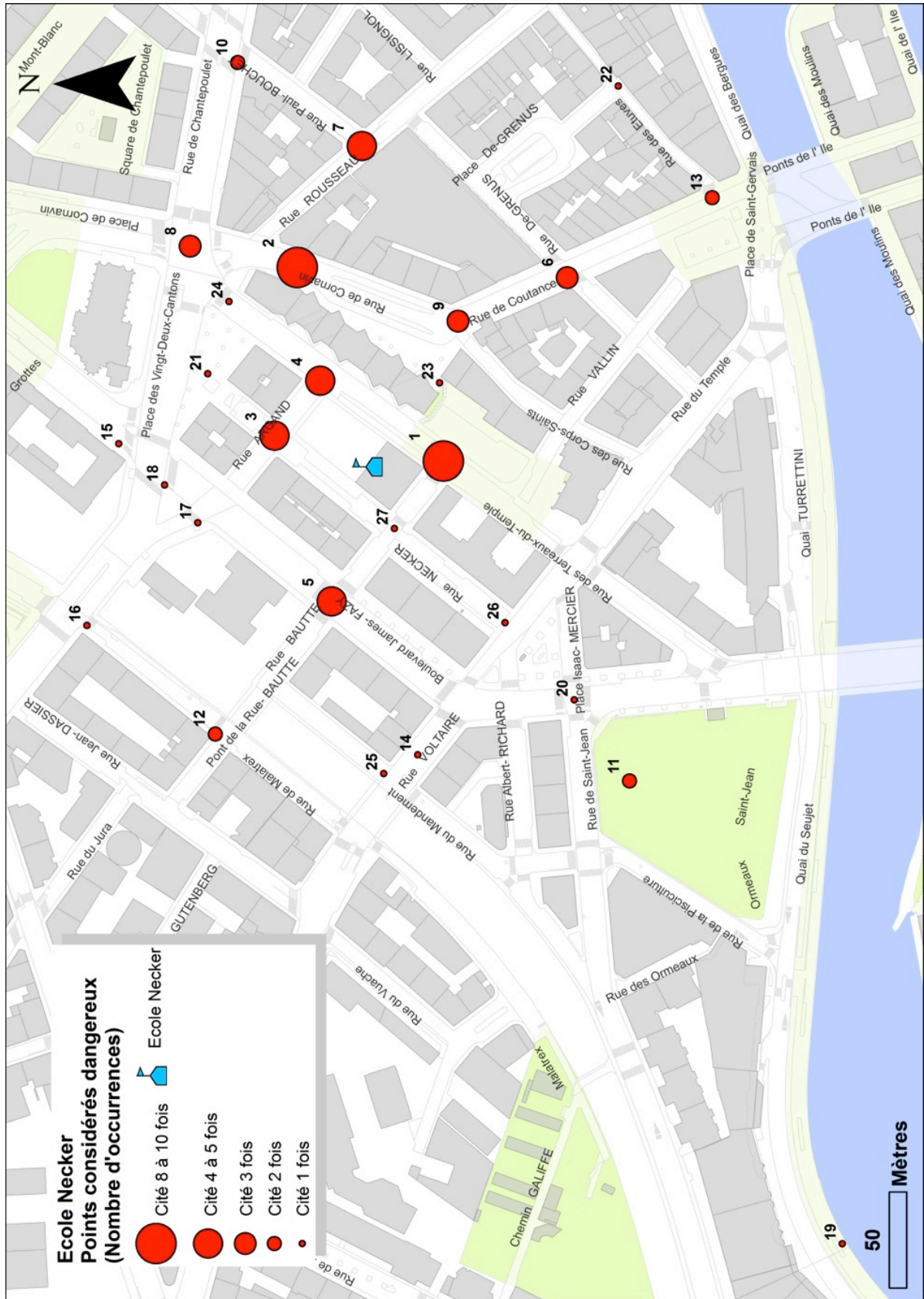
Les 5 points principaux sont :

- cité 10 fois : Rue des Terreaux-du-Temple / rue Bautre, confusion due aux trams et feux
- cité 8 fois : Rue Cornavin, trams et trafic important
- cité 5 fois : Rue Necker / Rue Argand, manque de visibilité dû aux voitures garées, manque de passage piéton
- cité 5 fois : Rue des Terreaux-du-Temple / rue Argand, traversée de la ligne du tram sur le passage piéton, adultes traversant au feu rouge
- cité 4 fois : Boulevard James-Fazy / Rue Bautre, traversée dangereuse, proximité du tram

Carte des points dangereux - école du Seujet

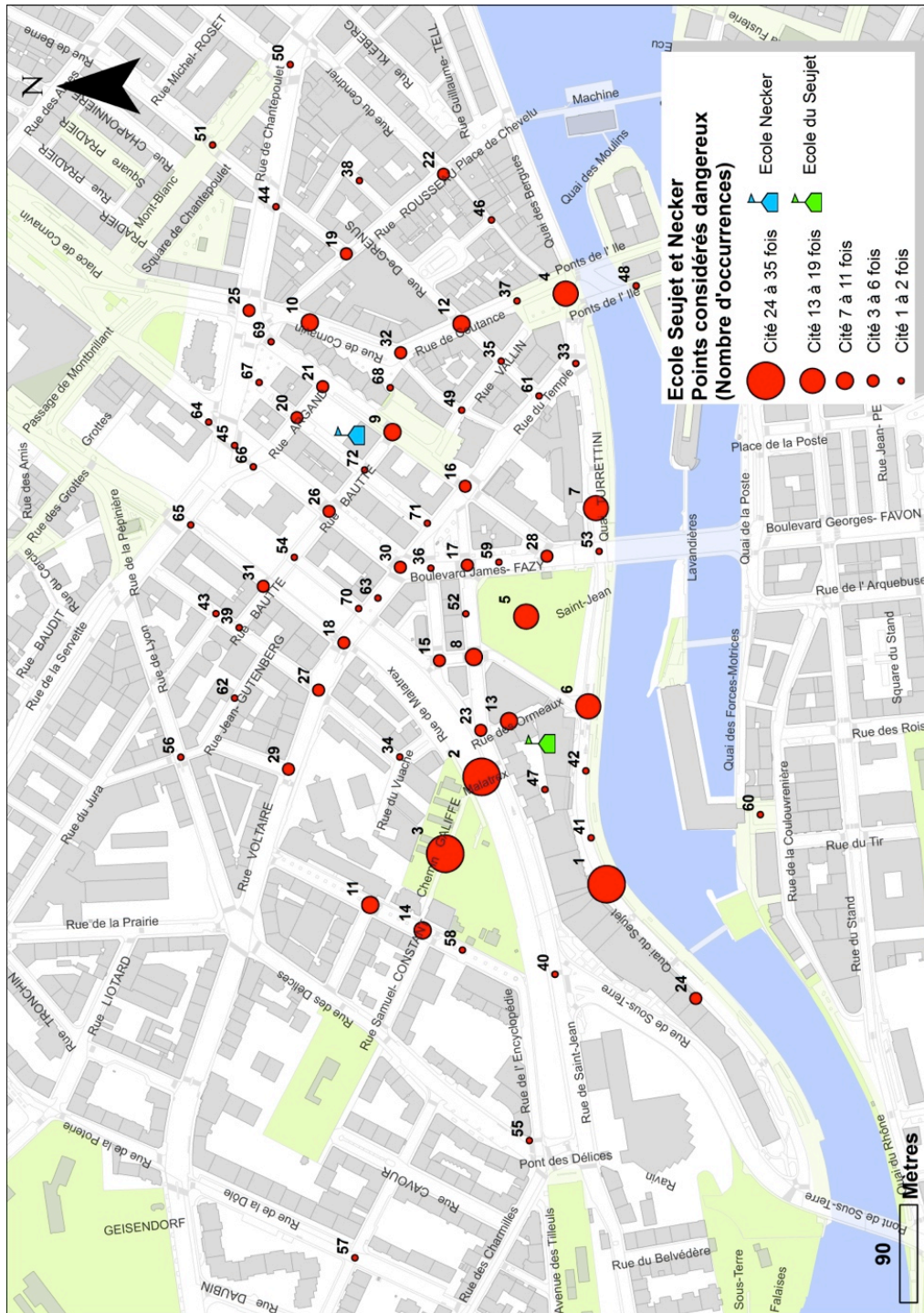


Carte des points dangereux – école de Necker



Analyse des points dangereux

Pour étudier les différents points problématiques mentionnés par les parents, nous nous baserons sur la carte globale des points dangereux regroupant les deux écoles. Cette carte comporte 72 points dangereux.



Le parascolaire

Le parascolaire nous a signalé deux endroits très problématiques :

- Boulevard James-Fazy et carrefour rue Voltaire.
- Traversée du feu rue Bautte et passage du tram boulevard James-Fazy (trottoir trop étroit et tram qui longe dangereusement le trottoir).

L'APESN

Les démarches entreprises par l'APESA figure en début de rapport (page 5, démarches entreprises avant 2014). Les points qui ont été relevés lors d'entretiens sont :

- Rue de Saint-Jean : les scooters et vélos passent sur le trottoir pour éviter le feu rouge
- Rue de la Pisciculture : les voitures s'arrêtent sur le passage piéton
- Quai Turrettini : plusieurs observations sur le terrain ont montré des infractions régulières à la hauteur de l'hôtel Mandarin. La situation présente un réel danger
- Rue de Coutance : des feux ont été installés mais ne sont pas fonctionnels
- Rue des Ormeaux : les manœuvres des parents-taxi posent un réel problème de sécurité

L'Association Le Terreau

Le Terreau est une jeune Association de quartier composée de deux animateurs. Depuis quelques mois, la salle du Terreau fait office de nouvelle maison de quartier et propose des activités aux enfants les mercredis après-midi et les vendredis soirs, pour les plus grands. Des enfants de 6 à 12 ans participent alors aux sorties organisées par l'Association.

Les principaux déplacements effectués par les animateurs avec les enfants sont

- la traversée du Boulevard James-Fazy depuis la rue des Terreaux-du-Temple pour se rendre au parc Saint-Jean. Cette traversée pose problème car l'ilôt central n'offre que très peu d'espace pour un groupe d'enfants et les feux ne sont pas coordonnés.
- Le parc du Clos Voltaire, qui offre une meilleure sécurité pour les enfants que celui de Saint-Jean qui n'est pas clôturé et qui ne possède pas de WC.



Croisement rue des Terreaux-du-Temple et Boulevard James-Fazy

Selon l'Association, il serait également nécessaire de sécuriser la place Simon Goulard où énormément d'enfants aiment jouer.

Le président de l'Association les Terreaux, nous a mentionné que selon lui, les principaux problèmes autour des écoles de Seujet et de Necker sont :

- Rue Coutance ; passage du tram
- Quai Turrettini ; livraisons liées à l'hôtel Mandarin, les enfants sont obligés de marcher sur la route
- Rue des Ormeaux ; parents taxis + pas d'indication de la présence d'une école.

Descriptif des points noirs

Point n°1 : Quai du Seujet



Problème mentionné	<p>35 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> → 28 occurrences, présence de dealers → 5 occurrences, garage, voitures et camions stationnent devant → 2 occurrences, pas de feu au passage piéton
Commentaires des parents	<p>Dealers partout sur le quai du Seujet</p> <p>Entrée et sortie de véhicules / camion dans le garage</p> <p>Pas de feu pour traverser la route</p>
Commentaires du groupe de travail	Le quai est emprunté par de nombreux enfants.
Observations	
Accidentologie	<p>En 2006, une piétonne venant du bord du Rhône et qui traversait sur un passage piéton a été heurtée par un véhicule qui roulait en direction du pont Sous-Terre.</p> <p>En 2013, une camionnette a percuté une cycliste.</p>
Trafic routier	Pas d'information disponible
Fréquentation	Entre 10 et 30 enfants viennent à l'école par le Quai du Seujet (côté Jonction) et près d'une cinquantaine arrive par le Quai Turretini.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°2 : Rue de Saint-Jean à la hauteur du Chemin de Galiffe


Problème mentionné	27 fois
Commentaires des parents	Circulation importante Pas de patrouilleuse Vélos et scooters grillent le feu rouge Pas de barrière entre trottoir et route Présence de dealers à l'entrée du Ch. de Galiffe
Commentaires du groupe de travail	Les voitures, motos, vélos etc grillent souvent les feux et les vélos / scooters passent souvent sur les trottoirs. Les vélos et les scooters surgissent du passage de Galiffe. Problème de trottoir traversant. Une patrouilleuse serait nécessaire pour garantir la sécurité de la traversée du passage piéton.
Observations	Historique de la présence des deux passages piétons ?
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit mis à part une piétonne qui a traversé au rouge en téléphonant et qui malgré les klaxons d'un motocycliste s'est faite renverser. Pas de blessé.
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	32 à 48 enfants empruntent cette traversée pour se rendre à l'école.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°3 : Chemin de Galiffe



Problème mentionné	24 fois
Commentaires des parents	Chemin Galiffe très mal fréquenté, présence de dealers, toxicomanes, mendiants, marginaux
Commentaires du groupe de travail	Il n'y a pas de danger direct vis à vis des enfants, les dealers ne s'en prennent pas à eux. Mais ce passage pourrait être mieux aménagé et éclairé, comme l'ont déjà proposé les associations d'habitants. Ce lieu a déjà fait l'objet d'un contrat de quartier en juin 2014, avec le square Voltaire, qui a déterminé des actions à entreprendre.
Observations	Comment revaloriser l'espace ? Travail à faire avec les UAC ? Travail à faire avec ateliers et association sur place ?
Accidentologie	-
Trafic routier	Très peu de trafic routier, riverains autorisés
Fréquentation	32 à 48 enfants empruntent le Chemin de Galiffe pour rejoindre l'école du Seujet.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°4 : Place Saint-Gervais


Problème mentionné	19 fois
Commentaires des parents	Passage du tram Peu de respect des feux de la part des vélos Taxis et bus ne font pas attention aux enfants Feu rouge très long qui incite les enfants à choisir un autre itinéraire
Commentaires du groupe de travail	Le poussoir du passage piéton en bas de la rue du Temple, l'attente est trop longue. Le parcours futé est utilisé par les enfants quand ils sont accompagnés de leurs parents mais il représente un détour et est moins utilisé par les enfants seuls.
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Le trafic moyen par jour ouvré est de 4'289 véhicules dans les deux sens ⁶
Fréquentation du carrefour	Entre 19 et 30 enfants passent par le Place Saint-Gervais pour aller à l'école du Seujet. A cela s'ajoute un petit groupe de 2 ou 3 enfants qui vont à l'école de Necker.
Démarches entreprises avant 2014	Depuis 2008, l'APESN demande un réaménagement de cette place pour faciliter la traversée des enfants.

⁶ Informations transmises par Mme Fontaine, Direction générale des transports, Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). Pont de l'Île, NO SIREDO 15.1 et 15.2. Avril 2014

Point n°5 : Parc Saint-Jean



Problème mentionné	15 fois
Commentaires des parents	Présence de dealers et de toxicomanes Les vélos traversent trop vite le parc
Commentaires du groupe de travail	Le parascolaire traverse le parc pour aller au restaurant scolaire. L'Association Le Terreau préfère se rendre au Clos Voltaire avec les enfants plutôt qu'au parc Saint-Jean en raison de la proximité avec la route et le fait qu'il n'y ait pas de grillage (ballons etc).
Observations	Projet d'aménagement prévu d'ici 2 à 3 ans.
Accidentologie	-
Trafic routier	-
Fréquentation	Entre 8 et 16 enfants traversent le parc côté Rue de Saint-Jean et le même nombre arrive depuis le Quai du Seujet. Le parc est également traversé par le parascolaire.
Démarches entreprises avant 2014	Dans le cadre du Contrat de quartier, un projet de rénovation du parc est en cours. Il comprend une buvette, un aménagement du préau et un parc plus attrayant pour tous.

Point n°6 : Quai du Seujet / Rue de la Pisciculture


Problème mentionné	14 fois
Commentaires des parents	Circulation importante Pas de patrouilleuse Présence de dealers et drogués (entrée de la passerelle également)
Commentaires du groupe de travail	Ce passage est très utilisé par les enfants venant de la rue des Etuves. La porte de l'école qui se trouve à cet angle est celle qui est empruntée par les enfants qui sortent du parascolaire à 18h. A la descente du chemin de la Pisciculture, les voitures à l'arrêt au stop se retrouvent sur le passage piéton. Les vélos posent aussi problème à ce carrefour. Enfin le chemin de la Pisciculture est emprunté par les voitures qui se rendent dans le parking sous-terrain (action à mener auprès des usagers ?) La passerelle est très utilisée par les enfants. Les enfants « n'ont pas le droit » de traverser au feu sur le quai, devant l'école en l'absence de feu et de patrouilleuse. Demande de feu poussoir et de patrouilleuse à cet endroit.
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Les enfants qui arrivent de la Jonction et ceux qui arrivent du quai Turrettini se rejoignent à ce carrefour, ils sont entre 51 et 78 enfants. C'est une des entrées du bâtiment scolaire.
Démarches entreprises avant 2014	Depuis 2008, l'APESN indique ce lieu comme problématique.

Point n°7 : Quai Turretini


Problème mentionné	13 fois
Commentaires des parents	Sortie du parking de l'hôtel Mandarin ; livraisons et camions entravent la visibilité et stationnement / manoeuvrent sur le passage piéton. Les enfants doivent passer sur la route.
Commentaires du groupe de travail	Malgré les multiples demandes au Mandarin, la situation ne s'améliore pas.
Observations	Pas de livraisons pendant horaires scolaires, en tous les case entre 7h30 et 8h45 ? Verbaliser Livraisons seulement à l'intérieur.
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	4'030 véhicules en moyenne par jour ouvré en 2013 dans les deux sens ⁷
Fréquentation	Entre 32 et 48 enfants empruntent le Quai Turretini pour se rendre à l'école du Seujet.
Démarches entreprises avant 2014	Depuis 2008, l'APESN a signalé cet endroit comme problématique. Depuis 2013, un parcours futé emmène les enfants par cet itinéraire.

⁷ Informations transmises par Mme Fontaine, Direction générale des transports, Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). Quai Turretini, NO SIREDO 103.1 et 103.2. Avril 2014.

Point n°8 : Rue de Saint-Jean / Rue de la Pisciculture



Problème mentionné	11 fois
Commentaires des parents	Circulation et vitesse importantes Pas de patrouilleuse Les voitures ne respectent pas le feu Phase de feu vert trop courte
Commentaires du groupe de travail	Les cyclistes et motards grillent le feu à la descente. Problème de conflit de feu.
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	A ce carrefour, les enfants arrivent du bas de la rue de Saint-Jean (côté pont de la Coulouvrenière), de la rue du Mandement et éventuellement de la rue de la Pisciculture. Cela représente une cinquantaine d'enfants.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°9 : Rue des Terreaux-du-Temple / Rue Bautte (arrêt tram)



Problème mentionné	10 fois
Commentaires des parents	Présence du tram Le feu vert piéton ne couvre pas la traversée de la voie du tram Beaucoup de trafic Pas de patrouilleuse
Commentaires du groupe de travail	Le feu envoie un message trompeur puisque le tram peut passer lorsqu'il est au vert pour les piétons. Bien d'avoir rajouté un 2 ^{ème} passage piéton.
Observations	-
Accidentologie	En 2011 une collision s'est produite entre une piétonne et un cycliste.
Trafic routier	La rue des Terreaux-du-Temple a un trafic moyen jours ouvrés (TJOM) de 9'899 véhicules.
Fréquentation du carrefour	Entre 19 et 23 enfants de Necker passent par ce carrefour.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°10 : Rue de Cornavin (arrêt tram et bus)


Problème mentionné	9 fois
Commentaires des parents	Bus et tram Beaucoup de trafic Pas de patrouilleuse Pas de feu piéton, pas de passage piéton clairement indiqué
Commentaires du groupe de travail	Depuis que la place Simon Goulard a été aménagée, les enfants du quartier vont y jouer plus souvent et ce passage par la rue de Cornavin est très empruntée.
Observations	-
Accidentologie	Place Cornavin n°10 : entre 2006 et 2013, 3 piétons ont été heurtés par deux motocyclistes et une voiture au même endroit.
Trafic routier	Information non disponible
Fréquentation du carrefour	Les enfants qui arrivent de la rue Rousseau empruntent deux axes : la Place des Vingt-Deux-Cantons (entre 5 et 7 enfants) ou la Rue de Cornavin (entre 5 et 11 enfants)
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°11 : Carrefour Mme de Staël et Rue de l'Encyclopédie



Problème mentionné	8 fois
Commentaires des parents	Container / Benne à ordures altère la visibilité.
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	Déplacer containers (vers boîte à habits) ?
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Entre 8 et 16 enfants empruntent cet itinéraire
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°12 : Axe du tram - Rue de Coutance – Rue de Grenus


Problème mentionné	7 fois
Commentaires des parents	Passage du tram Pas de feu
Commentaires du groupe de travail	Le feu ne fonctionne pas, depuis son installation !
Observations	-
Accidentologie	Rue de Grenus : en 2010, venant de la rue de Coutance, une automobiliste circulait à la rue De-Grenus en direction de la rue du Temple et a heurté une piétonne qui traversait la chaussée. Rue de Coutance : en 2008, une collision s'est produite entre un conducteur des TPG et une cycliste.
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Entre 8 et 16 enfants de l'école du Seujet et entre 8 et 11 de l'école de Necker traversent à cet endroit.
Démarches entreprises avant 2014	Une patrouilleuse a été demandé à cet endroit en 2008. Une pétition pour un chemin sécurisé pour les écoliers dans le quartier de St-Gervais se rendant vers les écoles de Necker et du Seujet a été adressée au Grand Conseil en 2010. Un parcours futé a été mis en place en 2013.

Point n°13 : Rue des Ormeaux


Problème mentionné	7 fois
Commentaires des parents	Lieu de rencontre des enfants devant l'école Voitures en double file, voitures stationnées des deux côtés Peu de visibilité
Commentaires du groupe de travail	Problème généré par les parents taxi, retour en marche arrière pour tourner. Le trottoir traversant pose également un problème avec les motards.
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Entrée principale de l'école, presque tous les enfants du Seujet empruntent ce tronçon.
Démarches entreprises avant 2014	Cet élément a été signalé depuis plusieurs années par l'APESN. Un kit école a été demandé dans le cadre du Contrat de Quartier.

Point n°14 : Rue De l'Encyclopédie / Rue Samuel Constant

Problème mentionné	7 fois
Commentaires des parents	Passage piéton sans feu, mauvaise visibilité à cause des voitures garées
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Entre 32 et 48 enfants arrivent à ce carrefour pour ensuite emprunter le Chemin Galiffe.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°15 : Rue Albert-Richard

Problème mentionné	6 fois
Commentaires des parents	Feu rouge trop long, trottoir trop petit pour accueillir un groupe d'enfants, vitesse excessive
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Les enfants qui empruntent la rue du Mandement traversent ensuite au niveau de la rue Albert-Richard. Ils sont entre 19 et 30 enfants.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°16 : Rue des Terreaux-du-Temple / Place Isaac Mercier

Problème mentionné	6 fois
Commentaires des parents	Conflit de feu, les voitures tournent en direction de la rue de Saint-Jean
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, cinq accidents avec blessés se sont déroulés sur la rue des Terreaux-du-Temple, dont trois où des piétons ont été blessés.
Trafic routier	La rue des Terreaux-du-Temple a un trafic moyen jours ouvrés (TJOM) de 9'899 véhicules. L'information n'est pas disponible pour la place Isaac Mercier en direction de la rue Voltaire.

Fréquentation du carrefour	Les enfants du Seujet sont entre 8 et 16 à passer par ce carrefour. Les enfants de Necker n'empruntent quasiment pas cet itinéraire.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°17 : Boulevard James-Fazy

Problème mentionné	5 fois
Commentaires des parents	Trafic important, non respect du feu
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	-
Accidentologie	Cet axe à très fort trafic urbain est un lieu d'accidents de la circulation, mais aucun accident grave concernant des piétons n'est à relever ces 8 dernières années.
Trafic routier	Le Boulevard James-Fazy a un trafic moyen jours ouvrés (TJOM) de 12'910 véhicules.
Fréquentation du carrefour	Le Boulevard est peu emprunté par les enfants, ils favorisent d'autres itinéraires dans des rues parallèles.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°18 : Rue Malatrex / Rue Voltaire

Problème mentionné	5 fois
Commentaires des parents	Une patrouilleuse pour trois voies, double voie, traversée difficile quand patrouilleuse n'est plus là (parascolaire)
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	La rue Voltaire a un trafic moyen jours ouvrés (TJOM) de 10'837 véhicules en direction de la rue de Lyon et 7'601 véhicules en direction de la place Isaac Mercier.
Fréquentation du carrefour	Entre 19 et 30 enfants empruntent ce carrefour.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°19 : Rue Rousseau / Rue Paul-Bouchet (entrée Manor)

Problème mentionné	4 fois
Commentaires des parents	Nervosité des automobilistes à l'approche de Manor Mauvaise visibilité dans le coin de la rue Passage piéton sans feu alors que fort trafic
Commentaires du groupe de travail	Proposition de créer un nouveau passage piéton sur la rue Rousseau, en dessous de l'intersection avec la rue Grenus.
Observations	-
Accidentologie	Sur la rue Rousseau, entre 2006 et 2013, <u>3 piétons se sont fait heurtés par des véhicules, dont deux sur un passage piéton.</u>
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Les enfants du Seujet sont entre 8 et 16 à passer par là. Ceux de Necker sont entre 13 et 17 enfants.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°20 : Rue Necker / Rue Argand

Problème mentionné	5 fois
Commentaires des parents	Pas de passage piéton Scooters qui ne respectent pas les règles Voitures garées encombrant visibilité
Commentaires du groupe de travail	-
Observations	-
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Aucun comptage signalé sur SITG
Fréquentation du carrefour	Les enfants arrivant du haut et du bas de la rue d'Argand et ceux de la Place des Vingt-Deux-Cantons sont entre 19 et 23 à se retrouver à ce carrefour.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°21 : Rue des Terreaux-du-Temple / Rue Argand

Problème mentionné	5 fois
Commentaires des parents	Traversée de la rue avec tram Feu trop long, les adultes traversent au rouge
Commentaires du groupe de travail	Trottoir traversant (voitures qui tournent, vélo à

	contre sens) Depuis l'installation d'un nouveau passage piéton, le feu vert piéton est en conflit avec la passage du tram (même problème que n.9, rue Bautte)
Observations	Le bus passe très près du trottoir, pas de barrière
Accidentologie	En 2006 et 2012, deux piétons ont été percutés par des motocyclistes.
Trafic routier	La rue des Terreaux-du-Temple a un trafic moyen jours ouvrés (TJOM) de 9'899 véhicules.
Fréquentation du carrefour	Entre 13 et 17 enfants de Necker et 4 et 7 du Seujet empruntent ce carrefour.
Démarches entreprises avant 2014	-

Point n°26 : Rue Bautte / Boulevard James-Fazy (signalé également par le parascolaire)

Problème mentionné	4 fois / Très important pour la parascolaire !
Commentaires des parents	Travaux qui rendent le passage piéton dangereux malgré les feux Passage du tram qui rase les trottoirs
Commentaires du groupe de travail	Passage piéton utilisé par le parascolaire. Le temps vert est trop court pour la traversée et l'attente au rouge est trop longue. A la hauteur de l'arrêt de tram, le trottoir est trop étroit pour le passage d'un groupe d'enfants. Elargir le passage piéton rue Albert Richard car trop étroit et proche du tram.
Observations	Ce point constitue le problème n.1 signalé par le parascolaire
Accidentologie	Entre 2006 et 2013, aucun accident impliquant un piéton n'a eu lieu à cet endroit
Trafic routier	Le Boulevard James-Fazy a un trafic moyen jours ouvrés (TJOM) de 12'910 véhicules.
Fréquentation du carrefour	Les enfants seuls n'empruntent quasiment pas cet itinéraire.
Démarches entreprises avant 2014	-

Annexes

Commentaires des parents – Carte globale

N° point noir	Occurrence	Commentaires
1	35	<p>Pas de feux; les voitures et camions qui rentrent dans le garage de l'hôtel et se garent devant; drogue; il y a même des dealers dans le parc de l'école qui font leur business en toute tranquillité. En effet, ils sont posés un peu partout, surtout sur le quai du seujet, trajet que les enfants effectuent quotidiennement; présence de dealers au quai du seujet.</p>
2	27	<p>La route de st-jean est très fréquentée et le passage, même s'il y a des feux, est dangereux. Il faudrait mettre une patrouilleuse. Beaucoup de vélos qui descendent du passage de la rue de Galiffe. Le sous-passage et la route de Galiffe sont mal fréquentés. Beaucoup de dealers se cachent et trafiquent; la traversée de la route après le pont car le feu rouge est souvent grillé surtout par les vélos ; passage piéton sans patrouilleuse (rue de st-jean et Galiffe); le passage piéton sans patrouilleuse à la rue de st-jean est dangereux; le chemin et le passage de la route de st-jean : souvent les automobilistes ne respectent pas les piétons, ils grillent le feu rouge; circulation importante dans la rue de st-jean, les voitures passent à haute vitesse. Il faut une balustrade dans la rue de st-jean / ormeaux; rue de st jean malgré le feu vélos et scooter passent régulièrement au feu rouge; sortie immeuble rue de st jean 92 les voitures passent très vite, il n'y a pas de barrière entre trottoir et rue; feux souvent non respecté. Passage très dangereux; pas de respect des feux de circulation de la part de cyclistes; routes fréquentées par des voitures à traverser et sans patrouilleuses; ce passage piéton avec un feu est dangereux parce que les voitures et vélos brûlent le feu. Il n'y a personne pour aider à traverser; la rue de Saint-Jean est dangereuse, malgré le deux passage piéton et le radar. Les automobilistes brûlent les feux ou se retrouvent bloqués sur le passage piéton; danger: feu mais pas de patrouilleuse; les cyclistes ne respectent pas le feu à la descente; les cyclistes ne respectent pas le feu et ils vont à toute vitesse; besoin de patrouilleuse au feu du chemin Galiffe car beaucoup de trafic; les voitures et vélos brûlent le feu rouge; passage piéton dangereux car les vélos grillent le feu rouge.</p>
3	24	<p>Le parc dans le chemin représente un risque de mauvaises rencontres; le chemin Galiffe car la plupart du temps beaucoup de personnes malsaines s'y trouvent; rue de galiffe, beaucoup de personnes bizarres; rue Galiffe, présence de toxicomanes, mendiants, gens bizarres; ch. Galiffe dealers en fin d'après-midi; atelier galiffe/mauvaise rencontre; le chemin galiffe est très mal fréquenté jour et nuit; le parc du chemin galiffe est très mal fréquenté. Group de personnes bizarres; chemin fréquenté par des dealers et alcooliques; personne pas toujours recommandable; chemin galiffe toujours plein de dealers, ils ne nous dérangent pas , mais je n'ose pas envoyer mes enfants toutes seuls; chemin galiffe mal fréquenté; refuge de sans abri; le chemin Galiffe est dangereux à cause sans abri et de drogues; gens qui boivent + gens bizarres (drogués, gitans).</p>

4	19	<p>Les passages sur la place de st-gervais sont très dangereux, même s'il y a des feux. Le passage du tram est aussi dangereux; le tram, le bus, les taxis et autres ne font pas attention aux enfants au premier passage piéton. Jusqu'à la patrouilleuse, les vélos ne s'arrêtent pas; angle rue de coutance et quai des berges : feu rouge très long ce qui incite les enfants à choisir un autre trajet; car c'est en bas d'un pont et qu'il y a peu de personnes qui passent la bas, ni d'habitations proches; pont de l'île: peu de respect des feux par les vélos et les taxis; pont de l'île: les cyclistes, automobiles, taxis notamment ne respectent pas le feu vert pour le piéton ni la personne qui fait traverser les enfants; les voitures ne font pas attention aux enfants; les bus et taxis ne font pas attention aux enfants non plus; ce serait très utile d'avoir une patrouilleuse sur la place de st gervais et coutance qui fait traverser les enfants lorsqu'un tram passe; ce sont le plus souvent des routes avec des feux longs; trafic considérable.</p>
5	15	<p>Marre des toxicomanes dans la cour et marre que les parents ne réagissent pas quand ils sont confrontés à ces situations à risque; trop de risque dû à la présence des dealers; dans le parc st-jean, les vélos roulent trop vite; dealers et drogues au parc de st-jean; beaucoup de garçons qui se droguent dans le parc st. Jean; parc saint jean mal fréquenté: dealers; beaucoup de drogués dans le parc saint jean; parc saint jean beaucoup de gens surtout le soir de gens qui vendent et se droguent; présence de dealers dans le parc de st-jean.</p>
6	14	<p>Routes fréquentées par des voitures à traverser et sans patrouilleuses; école de seujet a cause de dealers et drogues.</p>
7	13	<p>Sortie parking hôtel mandarin, beaucoup de véhicules (livraisons hôtel) stationnés en plein passage piéton et qui font demi-tour.; je n'aime pas la sortie de camions de l'hôtel; a la sortie du parking de l'hôtel mandarin, les véhicules ne sont pas prioritaires, les enfants doivent être extrêmement attentifs; la traversée de la rue en face du garage de l'hôtel mandarin; le passage piéton devant l'hôtel mandarin est régulièrement bloqué par des camions; les camions de service de l'hôtel font des manœuvres et ne font pas attention aux enfants qui traversent; quai turrettini: passage piéton sans feu +camions de livraisons de l'hôtel garé sur le passage piéton; quai turrettini: le passage piéton n'a pas de feux, difficile pour les enfants à un endroit où les voitures roulent vite. De plus, la visibilité est presque toujours altérée par les camions de l'hôtel garés sur le passage piéton en toute impunité!; des camion de livraison sur le passage piéton devant l'hôtel mandarin oriental; entrée et sortie des camions: parking de l'hôtel mandarin; livraison à l'hôtel mandarin.</p>
8	11	<p>Certains conducteurs forcent le passage et ne font pas toujours attention aux piétons qui traversent au vert; beaucoup de circulation routière, pas d'agents de sécurité; phase de feu vert trop court (rue de st-jean et rue de la pisciculture); rue de la pisciculture : rue en pente, peu de visibilité, les voitures accélèrent au feu, tournent à droite depuis st-jean; rue pisciculture : dangerosité relative car il y a les feux pour piétons mais la circulation y est dense; pas de patrouilleuse les voitures vont trop vite si possible mettre en zone 30; le feu est pas souvent respecté par les voitures et les conducteurs avec le natel sont à amender; pas de patrouilleuse.</p>
9	10	<p>A cause du train; feux pour piétons pas fonctionnels pour les tpg. Si vert on peut facilement se tromper et oublier de regarder si un tram ou un bus arrive; voie avec les trams / passage piéton pas clair; beaucoup de trafic et pas de patrouilleuse.</p>
10	9	<p>Bus trams et véhicules dans la rue cornavin; beaucoup de trafic et pas de patrouilleuse scolaire; trop de trafic; passage du tram, pas de feu piéton; impossible pour les enfants; trams bus voitures, sans passage piéton clairement indiqués; il faut mettre de passage piétons.</p>

11	8	Carrefour mme de staël / rue de l'encyclopédie; passage piéton mme staël; passage piéton mme de staël et rue de l'encyclopédie; container disposés proches du passage. Mauvais visibilité. (ongle de stael et encyclopédie); pas de visibilité au passage piéton à l'aller; a l'ongle de la rue mme. De stael et encyclopédie en traversant la route il ya une benne de recyclage derrière laquelle on ne voit pas les voitures arriver; traversée rue de l'encyclopédie et mme. Staël peu de visibilité, voitures mal garés. Absence de passage piéton; pas de passage piéton.
12	7	Passage piéton rue de grenus : passages sans feux existe mais ne marchent pas; rue de coutance : passage piéton inexistant; car le tram passe, il n'y a pas de passages piétons; manque de feux; il n'y a pas de feu; le danger est au niveau de la voie du tram 15 et 18, et bus n°1 et il n'y a pas de feu; croisement bus, trams, taxis, voitures et scooters interdits de la rue de coutance avec la rue de grenus.
13	7	Il y a toujours des voitures stationnées du mauvais côté de la route et au même moment beaucoup trop de va et vient de voitures sur cette petite portion de route sans issue à forte densité d'enfants; la rue des ormeaux est l'endroit le plus dangereux pour ma fille et la grande majorité des enfants de l'école car c'est dans cette petite rue qu'ils se retrouvent, discutent, jouent, et ne prêtent pas attention aux voitures garées ou qui descendent et remontent en marche arrière et de plus est, en hiver, verglacée; rue d'ormeaux : aucune signalisation, voitures en double file; peu de visibilité à la rue des ormeaux, voitures stationnées de deux côtés et pas de passage piéton; pas de feu/ passage piéton; - peu de visibilité à la rue des ormeaux/ les voitures sont garés des deux côtés et pas de passage piéton.
14	7	Passage piéton sans feu, les voitures garées empêchent la visibilité des enfants qui traversent; passage piéton entre la rue samuel constant et rue de l'encyclopédie car le piéton ne sont pas aperçus de loi. Mauvaise visibilité. Parfois des voitures sont garés dans le passage; les voitures sont parkées proche du carrefour: mauvaise visibilité. Pas de feux; passage piéton mauvaise visibilité, les voitures sont parkées à côté; rue de l'encyclopédie et constant: mauvaise visibilité quand on traverse le feux; peu de visibilité aux abords du passage piéton.
15	6	Pas de danger particulier; rue richard et rue du mandement : feu rouge trop long sans trafic qui le justifie + trottoir trop petit pour les nombreux enfants qui attendent; pas de patrouilleuse les voitures vont trop vite si possible mettre en zone 30; pas de patrouilleuse.
16	6	Les véhicules venant de la rue de st-jean ont une interdiction de tourner sur la rue des terreaux du temple en direction de la gare. Pourtant cela arrive régulièrement et le feu pour les piétons est vert en même temps que pour les véhicules mentionnés.
17	5	Les voitures ne respectent pas toujours les feux, y compris vélos et vélomoteurs surtout; beaucoup de trafic.
18	5	Une seule patrouilleuse pour 3 voies dans la rue malatrex / voltaire; double vois de circulation même si les voitures s'arrêtent sur la première vois, les motos, bus ou voitures ne nous voient pas parce que ils ont sur la deuxième vois et ils passent sur notre pied, même sur le passage piéton; beaucoup de voitures ne respectent pas les signalisations de la patrouilleuse; rue voltaire la patrouilleuse part a 18 et ceux qui sont au parascolaire sont seuls pur traverser.
19	5	Automobilistes nerveux à l'approche de manoir + coin de la rue, mauvaise visibilité; trop de trafic; passage piéton sans feux avec des voitures qui viennent presque dans notre dos à l'allée; passage piéton rue rousseau devant l'entrée manor : passage dans virage avec beaucoup de circulation, bouchon, conducteurs énervés.

20	5	Pas de passage piéton et présence de scooters qui ne respectent pas les règles; le passage est très dangereux; les voitures qui se trouvent sur les places de parking cachent souvent la visibilité pour traverser; pas de véritable passage piéton.
21	5	La traversée de la ligne du tram 15 sur le passage piéton; passage piéton avec feu trop long. Tous les adultes traversent au rouge, donc dangereux pour les enfants. En plus, voie du tram.
22	4	
23	4	(Passage souterrain de chemin galiffe) les cyclistes qui descendent n'ont aucune visibilité sur le piéton qui montent. Trottoir minuscule et obligation d'utiliser la route à double sens.
24	4	Drogue.
25	4	3 feux très longs, beaucoup de trafic, beaucoup de véhicules et vélos qui brûlent les feux. Tpg souvent pressés; carrefour très dense, 3 passages piétons non synchronisés; trop de trafic; routes fréquentées par des voitures à traverser et sans patrouilleuses.
26	4	Il y a deux passages piétons avec le passage du tram qui rasant le trottoir : trop dangereux pour aller seul; beaucoup de travaux ces derniers temps qui rendent le passage piéton dangereux malgré les feux.
27	3	Beaucoup de circulation sur la rue voltaire, les gens ne respectent pas forcément le passage piéton hors la présence de la patrouilleuse scolaire; pas de feux voiture ou piéton.
28	3	La route.
29	3	Gens drogués et alcoolisés; rue voltaire, présence de toxicomanes, mendiants, gens bizarres.
30	3	
31	3	Malgré le passage piéton, la rue reste dangereuse à cause d'une mauvaise visibilité et des voitures qui circulent trop vite; passage piéton en bas de la rue voltaire au niveau de la rue malatrex est dangereux (2 voies de voitures se rejoignent au niveau du passage).
32	3	Route dangereuse à cause des bus, trams etc. Et beaucoup de gens.
33	2	La traversée de la rue du temple; feu rouge en bas de la rue du temple : mauvaise visibilité et traversée de rue très longue, phase du feu rouge interminable.
34	2	Beaucoup de gens malsains, endroit insécurisé.
35	2	Il n'y a pas de passage piéton aux deux carrefours à la rue du vallin; croisement rue vallin et rue grenus pas de passage piéton.
36	2	
37	2	Rue de coutance: pas de passages piétons avec feux; rue de coutance: pas de passage piéton avec des feux. Les feux ne sont pas mises en marche.
38	2	
39	2	Voiture qui monte n'a pas la visibilité sur les piétons qui traversent; pas de patrouilleuse, voiture en monte a la rue du passage piéton cache par les voitures parkes.
40	2	Circulation rapide et mauvaise visibilité.
41	2	
42	2	
43	2	Pas de passage piéton.
44	2	Véhicules dépassant les bus à l'arrêt et tournant à droite rapidement, ne sont pas attentifs aux petites personnes.
45	2	Le trajet le plus rapide est le plus dangereux, il faut passer par 3 passages piétons.

46	2	Travaux depuis plus d'un ans qui obstruent la vue pour traverser; pas de trottoir dans la rue des etuves (rue très étroite avec beaucoup de voitures et des échafaudages); la rue des études est pleine de vélos; rue des études trottoir minuscule et chantiers lourds et masquant la visibilité. Ils mangent l'espace piéton.
47	1	La terrasse du seujet qui constitue une alternative au trottoir pour aller à l'école et souvent mal fréquentée. Nous préférons qu'il utilise le trottoir le long de la rue de st-jean où passe la plupart des enfants.
48	1	Rue des moulins, les voitures, les vélos et les motos doublent le bus.
49	1	Il n'y a pas de passage piéton aux deux carrefours à la rue du vallin.
50	1	
51	1	
52	1	Les dealers (parc de st-jean).
53	1	Ce sont le plus souvent des routes avec des feux longs.
54	1	
55	1	Beaucoup de voitures viennent du pont de délices sur la rue l'encyclopédie ne s'arrêtent pas quand le feu est vert pour le piéton.
56	1	Double voie de circulation même si les voitures s'arrêtent sur la première voie, les motos, bus ou voitures ne nous voient pas parce qu'ils ont sur la deuxième voie et ils passent sur notre pied, même sur le passage piéton.
57	1	Voitures parkées proches du trottoir.
58	1	Routes fréquentées par des voitures à traverser et sans patrouilles.
59	1	
60	1	
61	1	Pas de passage piéton
62	1	
63	1	
64	1	
65	1	Le trajet le plus rapide est le plus dangereux, il faut passer par 3 passages piétons et le 2ème est mal situé et trop long.
66	1	Le trajet le plus rapide est le plus dangereux, il faut passer par 3 passages piétons et le 2ème est mal situé et trop long.
67	1	Présence systématique de drogués (parfois de matériel utilisé comme des seringues, alu, etc.).
68	1	Virage piéton devant la terrasse de la "nasse" avec des vélos qui roulent à grande vitesse.
69	1	Passage piéton peut-être plus sécurisé mais avec plusieurs enfants et le tram à proximité c'est peu confortable.
70	1	Problème avec le passage piéton, les voitures et les vélos.
71	1	Travaux.
72	1	

Accidentologie - Rapport de police



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la sécurité
Police

NOTE DE SERVICE

De : Helga Unterlerchner, service d'analyse stratégique

A : Monica Bonfanti, cheffe de la police P.v.d.s.

Date : 19.02.2014

Objet : **Accidents aux alentours d'écoles primaires Seujet / Necker / Ferdinand-Hodler / Saint-Antoine et Geisendorf**

Ce document est réalisé à la demande de l'Association transport et environnement (ATE). Il récapitule les informations statistiques à notre disposition concernant des accidents de la circulation aux alentours de cinq écoles citées en marge. La finalité du document est de documenter l'ATE dans sa démarche visant à rendre les trajets scolaires moins dangereux et de favoriser la mobilité des enfants concernés.

École primaire	Adresse	Sous-secteurs statistiques
Seujet	Quai du Seujet, 8	Seujet
Necker	Rue Jacques-Necker, 4	James-Fazy; adjacent avec Saint-Gervais - Temple et Saint-Gervais - Les Bergues
Ferdinand-Hodler	Bd Jacques-Dalcroze, 4	Bourg-de-Four; adjacent avec Rond-point-de-Rive et Les Tranchées
Saint-Antoine	Promenade de St-Antoine, 8-10	Bourg-de-Four; adjacent Les Tranchées
Geisendorf	Rue de Lyon, 56	Geisendorf; adjacent avec Prairie, Poterie, Servette Surinam, La Dôle, Les Délices.

1. Les écoles primaires du Seujet et de Necker



Les deux écoles primaires Seujet et Necker - signalées par des points verts sur la carte ci-contre - se situent dans les sous-secteurs statistiques Seujet et James-Fazy. Les sous-secteurs statistiques de Saint-Gervais-Temple et Saint-Gervais-Les Bergues sont adjacents. L'analyse portera sur ces quatre sous-secteurs statistiques.

Ces deux écoles primaires se situent dans un secteur très urbain qui comptabilise un grand nombre d'accidents de la circulation.

Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2013, on dénombre 1895 accidents et accrochages dans ces quatre secteurs.

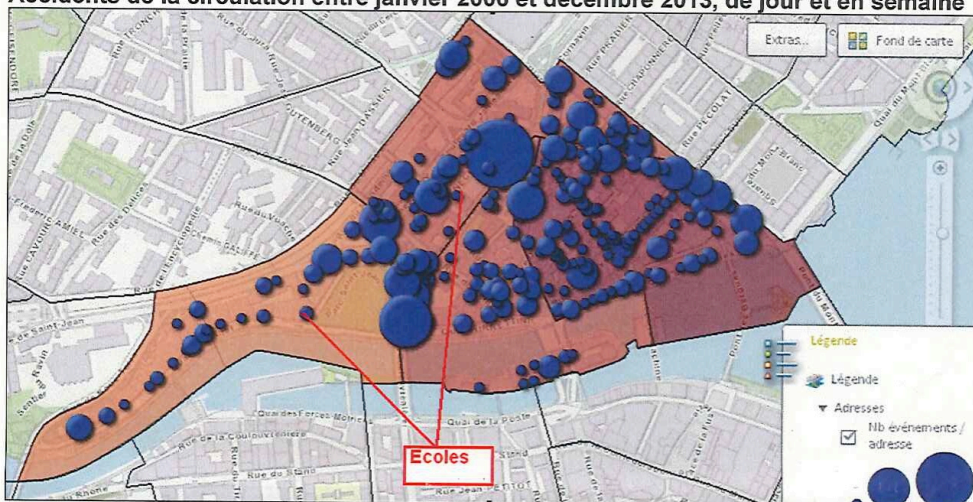
Plus précisément, il y en a eu 650 à James-Fazy; 435 à Saint-Gervais Temple; 582 à Saint-Gervais Les Bergues et 228 au Seujet.

Toutefois, en excluant les accidents survenant les samedis et dimanches et ceux qui ont lieu le soir et la nuit, leur nombre se réduit de plus de la moitié.

Pendant un jour de semaine et entre 7h00 et 17h00, on ne dénombre plus que **822** accidents sur ce périmètre.

A savoir, 269 à James-Fazy; 278 à Saint-Gervais Temple; 175 à Saint-Gervais Les Bergues et 100 au Seujet.

Accidents de la circulation entre janvier 2006 et décembre 2013, de jour et en semaine



Source: DATAPOL, POL2009, consulté 20.01.2014

Il est important de souligner que parmi ces 822 accidents se trouvent toutes sortes d'accrochages sans gravité, constats à l'amiable entre automobilistes etc.

Afin d'isoler les accidents qui impliquent des blessés et plus particulièrement des enfants ou des cyclistes, les textes de descriptifs d'évènements ont été analysés par une série de mots-clés:

- D'une part, "blessé, blessure, contusion, médecin, ambulance, hôpital",
- d'autre part, "vélo, cycle, cycliste et piste cyclable", et
- finalement, "pédiatre, enfant, piéton, école".

Ainsi, il a pu être déterminé, que parmi les 822 accidents survenus entre les années 2006 et 2013 dans ces secteurs,

- 137/822 (17%) ont eu pour conséquence des blessés et/ou un transport par ambulance dans un hôpital,
- 153/822 (19%) accidents ont impliqué des cyclistes et que
- 57/822 (7%) ont touché des piétons.

En affinant cette analyse par recoupements, on peut dire en définitive il y a eu:

- 34 accidents avec blessés qui ont impliqué des piétons et
- 29 accidents avec blessés qui ont impliqué des cyclistes.

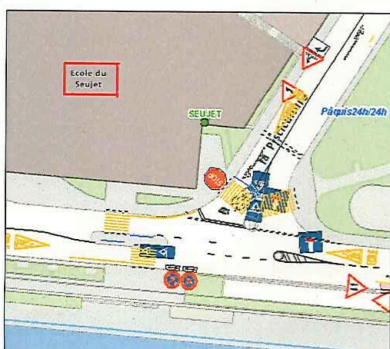
Analyse détaillée des accidents aux alentours des écoles Necker et Seujet

Les accidents ayant touché des enfants sont extrêmement rares aux alentours de ces écoles. L'analyse a permis d'en identifier deux. Dans le premier cas, il s'agit d'une chute à vélo à l'intérieur du Parc Saint-Jean qui se situe à côté de l'école Necker. Dans le second cas, il s'agit d'un enfant accompagné par son père qui s'est fait blesser par un cycliste sur un passage piéton à la rue Rousseau, soit assez loin des deux écoles.

Bien que le terme "piéton" apparaisse 55 fois dans les descriptifs d'accidents, ce ne sont pas forcément eux qui sont blessés ou victimes. Ils sont souvent à l'origine d'accident avec des vélos ou scooters. Dans un certain nombre de cas, ce sont les conducteurs de véhicules à deux roues qui sont blessés en tombant lors de freinage d'urgence pour éviter les piétons.

Globalement, les accidents dans les rues adjacentes à ces deux écoles sont extrêmement rares.

Signalisation actuelle¹ école du Seujet



Aucun accident dans les rues de la Pisciculture et des Ormeaux qui entourent l'école du Seujet (voir carte ci-contre).

L'école du Seujet est signalée par des marquages au sol et des panneaux. Il y a des passages piétons avec îlots et des barrières entre le trottoir et la route.

Par ailleurs, la rue de la Pisciculture est une impasse avec peu de circulation.

Signalisation actuelle école Necker



La circulation dans la rue Necker est très entravée pour les véhicules. La seule possibilité pour y parvenir est de passer par la rue Argand - qui est limitée à 20 km/h - depuis la rue des Terreaux du Temple qui est à sens unique. De fait les automobilistes y circulent essentiellement à la recherche de places de parc.

Le danger vient potentiellement de la rue des Terreaux du Temple. Cinq accidents avec blessés s'y sont déroulés. Dans quatre cas les protagonistes étaient des piétons et des deux-roues (jamais des voitures). Trois piétons ont été blessés.

En conclusion, malgré le fait que ces écoles sont situées au cœur de la ville, elles sont en définitive très sûres pour les enfants qui y sont scolarisés. De toute évidence les mesures de protection qui sont prises conjointement par les parents, par les patrouilleuses scolaires et au niveau de la signalisation et de l'aménagement urbain portent leur fruits.

¹ Il s'agit de la signalisation au moment de l'analyse et de la visualisation de la couche SITG (janvier 2014). Cela ne permet pas de déterminer depuis quand cette signalisation est en place, en particulier, si elle était existante sur toute la durée de l'analyse, ni d'identifier les éventuelles modifications.